

LE MENSUEL CULTUREL ET ASSOCIATIF DES HABITANTS DE HAUT-ITTRE, ITTRE ET VIRGINAL - UNE EDITION DU CENTRE CULTUREL D'ITTRE



10 petites règles pour gérer internet au quotidien avec ses (petits) enfants

Le 5 décembre dernier, se tenait, à la salle Planchette, sous l'initiative du Plan de Cohésion Sociale, une conférence « WebEtic » donnée par Child Focus et la Ligue des Familles. Celle-ci s'intitulait : « J'apprends à gérer internet au quotidien avec mes enfants ». L'occasion, pour les parents et grands-parents de faire le point sur les pratiques et les tendances actuelles de l'utilisation du web par les jeunes. Mais surtout, de rappeler les dangers, mais aussi les opportunités, qu'apporte cet outil au quotidien pour toute la famille et particulièrement pour les enfants et les adolescents.

Organisation et informations : Syndicat d'Initiative - 067/64 87 74 siti.ittre@skynet.be

Nous vous proposons, pour résumer une partie des nombreuses et riches informations reçues lors de cette soirée, « 10 petites règles », faciles à retenir, qui reprennent quelques conseils pour une pratique responsable et sûre du web :

1) Ce qui est appris un jour est acquis pour toujours! Il n'est jamais trop tôt pour sensibiliser ses enfants aux risques liés aux pratiques du web. Aussi, il vaut parfois mieux s'assurer que les choses ont été expliquées et bien comprises plutôt que de laisser l'enfant seul dans son apprentissage.

2) Quand c'est gratuit, c'est vous le produit! On n'a rien sans rien. Si les sites qui offrent des services gratuits demandent presque toujours d'encoder des informations personnelles, c'est parce qu'ils revendent celles-ci à des annonceurs. Un conseil, utilisez deux adresses mail! Une pour vous ins-

crire sur ces sites, l'autre pour vos correspondances.

3) Si c'est trop beaux (ou trop gros), c'est surement faux! Que ce soit des promesses de dons, des cadeaux sans contrepartie ou des révélations fracassantes et farfelues,... Vérifier toujours les sources et méfiez-vous des arnaques.

E CITE A

⇒ suite en page 5

Que vive la Culture!

Nous avons la chance de vivre dans un village où l'offre culturelle et associative est importante. Cette première saison 2018 va encore joyeusement en témoigner.

Imaginez. Plus de 50 événements portés par une dizaine d'opérateurs culturels. Avec des découvertes pour tous les goûts et toutes les bourses. Et ceci sans compter ceux qui n'ont pu prendre place dans cette brochure, car en attente de confirmation (Un conseil, branchez-vous sur notre page Facebook « Ittreculture » ou sur www.ittreculture.be pour ne manquer aucune des nouveautés à venir).

Cependant, une saison culturelle ne présente pas toujours que des levers de rideau. Certains, parfois, choisissent de se retirer et prennent congé de leur public pour prendre un repos bien mérité... ou faire autre chose.

C'est le choix qu'à fait Léonil Mc Cormick, fondateur du Théâtre de La Valette à lttre il y a presque 30 ans, figure emblématique d'un espace créatif proche de son public et qui, après une mûre et sereine réflexion, a choisi de tourner la page.

Acteur, metteur en scène, découvreur de talents, Léonil aura joué 250 pièces, réalisé la mise en scène d'une vingtaine et joué tant en Belgique que dans une centaine de ville à l'étranger. Mais surtout il aura marqué de son empreinte le centre d'un village

brabançon au sein duquel « culture » n'est pas un vain mot.

Alors, après un tel parcours, faut-il vraiment vous dire au revoir, Mr Mc Cormick, ou plutôt bonne continuation? Car nul doute que ceci ne peut être votre fin.



Disponible dans votre boîte aux lettres, dans les commerces et partenaires culturels ou sur www.ittreculture.be





Dans ce Petit Tram...

LE CENTRE CULTUREL D'ITTRE

VOUS PRÉSENTE

SES MEILLEURS VŒUX POUR 2018

L'EXPO VANDEN BORRE est prolongée à l'Espace Bauthier. A découvrir **en p. 3**

LA CULTURE VOUS INTÉRESSE ? Devenez membre du Conseil d'orientation du Centre culturel. Détails **en p. 4**

UN CENTRE FUNÉRAIRE S'INSTALLE À HULEU. A découvrir en p. 5

LE BUDGET COMMUNAL POUR 2018 EST DISCUTÉ AU CONSEIL COMMUNAL. A partir de la p. 10

BULLETIN COMMUNAL DANS LES PAGES CENTRALES

Troisième édition «millésime» pour les concerts intimes



Lorenzo Gatto (violon), Tomo Keller (violon), Eliane Reyes (piano), Raphaël Sévère et l'Academy of St Martin in the Fields Chamber Orchestra, tels étaient les prestigieux artistes au programme de cette édition « grand cru » 2017 des Concerts Intimes, organisée par l'ASBL Chap'Ittre, le dimanche 17 décembre, dans la splendeur du Palais des Plumes en plein cœur du centre d'Ittre.

D'emblée, en franchissant les portes du palais, on est plongé dans une ambiance finement raffinée et plaisante. Et cette douce sensation nous accompagnera pour le restant de la soirée, tant le programme était riche, varié et réjouissant. Voyez plutôt ci-dessous :

« Ouverture sur des thèmes juifs pour clarinette, piano et quatuor à cordes, opus 34 », de Serge Prokofiev. Un choix judicieux, qui débute, en douceur, par un thème aux accents populaires, tout droit issu des musiques klezmer. Porté par un crescendo doublé d'un accelerando, on se surprend à battre du pied et à bouger la tête au rythme du thème lancinant. Ce prélude augure des réjouissances de la suite du programme tant l'harmonie et l'équilibre entre les musiciens s'est vite imposée. Ensuite, « **Quintette** pour clarinette et cordes en la majeur » de Wolfgang Amadeus

Mozart. Exécution magistrale, dans laquelle le tempo soutenu du final donna libre cours à l'expression du talent et de la virtuosité des musiciens. Pour poursuivre cette agréable soirée, Niccolo Paganini et sa « Campanella » véritable ode à la technique, aux sons et aux touchés des interprètes, chaleureusement applaudis par le public. Viens après « Sonatina lirica opus 109 pour clarinette et piano », un morceau plus contemporain du compositeur Nicolas Bacri, avec une belle ambiance "cinématographique", teintée d'images évoluant au gré des entrecroisements du thème entre le piano et la clarinette. Enfin, pour clôturer en beauté cette magnifique prestation, Ernest

Chausson et son « Concert pour piano, violon et quatuor à cordes op. 21 en ré majeur », véritable bouquet final où l'impressionnante densité sonore, les variations, le jeu des silences, ponctués de splendides interventions de violon et de piano invitent à l'éveil des sens.

Tout ce qu'on peut souhaiter, c'est que la prochaine édition des Concerts Intimes soit aussi réussie que celle-ci. Il n'est pas à douter, en tout cas, qu'une bonne partie du public présent à cette édition répondra positivement à l'invita-

🥰 Karim Sarton



Rue Basse, 26 à Ittre - 067/33.23.86 (anciennement Abreuvoir)











L'exposition Guillaume Vanden Borre, l'œuvre en secret est prolongée de deux semaines!

Beau succès pour le Musée Marthe Donas : visiteurs au rendez-vous, échos dans la presse, des élèves fascinés

Depuis peu, le Musée Marthe Donas s'est enrichi d'un fonds important consacré au peintre bruxellois Guillaume Vanden Borre (1896-1964). La donation provient à la fois de l'ASBL Les Amis de Guillaume Vanden Borre, aujourd'hui dissoute, et de l'artiste Jacques Lacomblez, ami de longue date du peintre.



Militant politique et syndical, fondateur du Parti communiste de Belgique (avec le peintre War Van Overstraeten), Guillaume Vanden Borre (1896-1984) a mené une carrière artistique loin des circuits commerciaux. Sa production, d'abord marquée par une figuration allusive, évolue vers une abstraction lyrique ou géométrique.

La méditation, la musicalité, le climat poétique de ses œuvres vont de pair avec une exigence structurelle dans la recherche. Son souci de trouver le « nœud de création », l'équilibre qui fait « tenir » ses créations, l'ont amené à expérimenter plusieurs techniques (huile, encres, aquarelle, gouache) et différents supports (toile, carton, papier parfois froissé).

Vanden Borre était un artiste volontairement discret, que le refus de vendre avait tenu éloigné de l'histoire officielle de la peinture abstraite belge. L'ASBL constituée dans le but de promouvoir l'œuvre du peintre, aujourd'hui dissoute, a souhaité transmettre son patrimoine à un autre organisme culturel. Séduit par le dynamisme du Musée Marthe Donas dans sa promotion de l'art abstrait, le président de l'association, Jacques Lacomblez, a transféré à notre institution une soixantaine d'œuvres issues de l'ASBL mais aussi de sa collection personnelle.

L'exposition Guillaume Vanden Borre, l'œuvre en secret entend rendre à Guillaume Vanden Borre l'hommage muséal qu'il mérite incontestablement. Une cinquantaine de peintures et dessins permettent de suivre le cheminement artistique du « peintre des suggestions aiguës » (Jo Dustin). Pour la première fois depuis plus de vingt ans, le visiteur peut découvrir un aperçu significatif de la production de l'artiste. Chacun observera comment l'image réelle est soumise à une simplification radicale et ses éléments formels à une contraction telle que le passage à la non-figuration tient véritablement de l'évidence.

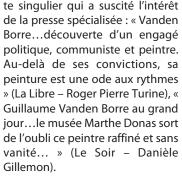
L'activité politique et syndicale de Guillaume Vanden Borre est illustrée par quelques documents inédits qui rappellent que le peintre fut également un homme de conviction et d'engagement.

L'exposition, unanimement appréciée par les visiteurs est prolongée de deux semaines (jusqu'au dimanche 28 janvier). N'hésitez pas à venir au musée pour découvrir l'œuvre d'un artiste singulier qui a suscité l'intérêt

plus de 200 jeunes élèves!

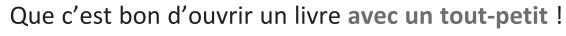
Musée Marthe Donas 36 rue de la Montagne 1460 lttre 0471/216 388 info@museemarthedonas.be www.museemarthedonas.be

Marthe Donas



Bel intérêt également de la part des écoles de l'entité : 13 classes des écoles Libre d'Ittre et Communale Les Longs Prés, soit

Monique Lenoir



Voici le titre d'une campagne qui circule actuellement au sein des bibliothèques publiques, chez les libraires, dans les consultations ONE. Nous aurions trouvé dommage de ne pas vous en parler. Parce qu'un livre, ce n'est pas toujours que des pages et des pages avec plein de mots parfois compliqués écrits dessus.

Un livre c'est bon dès les premiers mois de votre enfant pour l'aider à écouter, toucher, voir, découvrir, échanger, retenir on attention. Et, je vous le garantis, ouvrir un livre avec un tout-petit c'est aussi un magnifique moment pour rire, rêver, jouer, se calmer, se câliner. A travers ce geste, vous lui apprendrez à mettre des mots sur des images et des émotions, à découvrir le monde, à stimuler son imagination, à mémoriser.

Quelques pistes pour en faire une agréable tradition familiale :

- Donnez-vous le temps, même quelques instants, n'expédiez pas

- Choisissez bien le moment - Faites-en une habitude
- Laissez le tout-petit choisir et manipuler le livre.

Où trouver des livres et des conseils:

- Dans les bibliothèques
- Dans le coin lecture de l'ONE
- En librairie
- www.litteraturedejeunesse.be - www.unchat-unchat.be



Nathalie Lourtie

Des cougnous, du chocolat chaud et... du théâtre ?!? Surréaliste ? Oui, et «Bizar»

Ils étaient nombreux, en ce lendemain de fête, à se réunir à la salle polyvalente de Virginal pour assister à cette nouvelle édition de «Noël au théâtre» organisée par le Centre Culturel d'Ittre.



Pour cette édition, c'est le spectacle, « Bizar », une création du Théâtre des 4 Mains en co-production avec le Muziektheater De Kolonie qui était proposé au jeune public. Un spectacle surréaliste, dans lequel les mots (en français et en néerlandais) sont superflus, qui met en scène deux attachants personnages (une petite dame bizarre et un jeune réparateur), mais aussi une armoire à musique, un vélo d'appartement, une vieille télé et tout un fatras d'objets surprenants. Absurde, poétique, rythmé et drôle, la pièce a su convaincre un public visiblement ravi, des plus jeunes aux plus âgés.

Après le spectacle, comme de coutume, des cougnous et du chocolat chaud, mais aussi d'autres boissons, étaient proposées aux enfants et à leurs familles. Un régal qui a, lui aussi, su toucher les cœurs, au vu du succès rencontré. Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier tous les participants, mais aussi tous les bénévoles, sans qui nous n'aurions pas pu proposer cet agréable moment de détente et d'amusement et nous vous donnons, d'ores et déjà, rendez-vous l'année prochaine, pour passer ensemble un joyeux «Noël au théâtre».



Karim Sarton

«Pourparlers»

En partenariat avec le Centre Culturel d'Ittre, Philippe Casterman, conteur depuis belle lurette, vous propose son atelier de pratiques du Récit. Celui-ci aura lieu un jeudi sur deux à 19h45' au Centre Culturel d'Ittre, 36 rue de la Montagne à 1460 lttre.

Cet atelier s'adresse aux adultes, jeunes... ou pas.

... nous pouvons tous raconter une histoire, c'est juste une question de rythme, d'imaginaire, de présence, de connexion, d'audace, de connaissance, d'humour, de détermination et de poésie... Vous voyez? C'est TOUT simple!

Quelques préjugés;

Raconter en public? J'en suis complètement incapable!

Sans texte? Vous êtes dinque, c'est impossible...

Les Contes, ça c'est pour les gosses, pfff

Quoi ? Déjà raconter tout(e) seul(e) c'est un monde, mais à plusieurs, alors ça, non! Etc... etc...

À l'atelier «Pourparlers», très vite toutes ces croyances sont bousculées, on apprend la confiance en soi, on se marre. Parfois, on s'étonne.

Curieux et curieuses, bienvenue.

25 janvier 2018 Infos; 0477/968753 - Mail;

Première séance prévue Jeudi

kelagueule@outlook.com

PAF 12 euros/atelier



Edito

De l'autre côté de la haie



Dans la presse de ces derniers jours, deux réflexions ont attiré mon attention. A priori, elles n'ont pas grand chose à voir l'une avec l'autre. Et peu importe le contexte dont ces deux réflexions sont tirées. Elles m'ont interpellée car elles se suffisent à ellesmêmes.

La première est extraite du journal Le Soir de ce week-end du 13 janvier 2018 et émane d'Yves Bigot, Directeur Général de TV5 : «La place des artistes dans notre vie est immense. (...) Ils nous touchent, ils nous inspirent. Les artistes au sens le plus large : ca va des écrivains à l'art contemporain, en passant par les chanteurs»

La seconde est tirée du 6ème volet de l'enquête Noir, Jaune, Blues (Malmédy) de la RTBF/Le Soir : « L'étranger est celui qui vient de l'autre côté de la haie ».

La première justifie pleinement le travail fourni de saison en saison par l'équipe du centre culturel mais aussi par les différents opérateurs culturels et artistes présents sur notre territoire... ou ailleurs.

La seconde illustre simplement ce qui nous a donné envie d'initier un nouveau cycle thématique pour les mois qui viennent : « On passe la frontière ? ». Et le point d'interrogation a son importance! Parce que des frontières, nous en croisons tous les jours : des grandes, des petites, des scandaleuses, des nécessaires, certaines qu'on a envie d'exploser, certaines qu'on a envie de renforcer. Ces frontières ne se mesurent pas seulement à l'aune d'un pays ou d'un continent, à l'aune d'une origine. Mais commencent entre sexes, entre générations... Elles naissent au plus pr ès de nous, parfois de notre propre initiative. Bref, comme il est dit dans le journal: juste de l'autre côté de la haie.



Nathalie Lourtie Directrice du Centre culturel

La langue de chez nous

FILER À L'ANGLAISE Quitter une compagnie discrètement et rapidement, sans les salutations d'usage. Les Anglais ont une expression qui vaut la nôtre:»To take French leave «(Prendre congé à la fran-TRAVAILLER D'ARRACHE-PIED

Travailler de façon intense. C'est une allusion au travail de la terre, à l'homme qui bine, qui fauche, qui moissonne... SE FAIRE APPELER ARTHUR

Se voir faire des remontrances...si on arrive en retard. Cette expression proviendrait de la seconde guerre mondiale et ferait référence à l'occupation de Paris quand le couvre-feu était fixé à 20 heures («acht Uhr» en allemand. Quand les patrouilles allemandes voyaient des retardataires, ils

criaient:»Acht Uhr»...qui est devenu «Arthur».

Arthur Deghorain



Envie d'être tenu au courant des activités du village?

INSCRIVEZ-VOUS AUX LETTRES D'INFORMATION DU CENTRE CULTUREL.

- Les activités du Centre Culturel Spectacles, concerts, grands feux, Fête de la Saint Rémy, ateliers, conférences, événements... Vous serez tenus informés de l'éventail des activités du Centre Culturel d'Ittre.

- Le Petit Agenda

Recevez, tous les 15 jours, le calendrier des activités culturelles, citoyennes, associatives et de loisirs de l'entité d'Ittre. Chaque semaine, quelque chose se passe à Ittre, Haut-Ittre ou Virginal. Pour ne rien rater, le Petit Agenda vous tiendra au courant de tout ce qui se passe dans votre village.

Inscription: www.ittreculture. be/fr/lettre-dinformation. html. Vous pouvez également nous rejoindre sur **Facebook Centre culturel d'Ittre**

PETIT TRAM CHERCHE **JOURNALISTE "EN HERBE"**

Vous êtes un amoureux de votre village. Vous avez la plume facile ou le déclic heureux. Vous avez envie de rentrer en contact avec la vie de votre village, ses personnalités, ses curiosités ou ses festivités. Alors le Petit Tram a besoin de

Nous cherchons des journalistes et des photographes de terrain qui pourraient nous aider à relater ce qui se passe dans nos villages et nos quartiers : le portrait d'une personnalité, la découverte d'une curiosité, le compte-rendu d'un événement... Cela vous titille et vous avez envie de vous investir pour votre communauté?

Contactez-nous au 067/64.73.23 ou info@ittreculture.be



Ludovic Devriendt

Disponibilités de l'Espace Bauthier

La salle du 2ème étage de l'Espace Bauthier (Rue de la Montagne, 36 - 1460 lttre), destinées à des ateliers ou des réunions pour les associations de nos villages, est encore disponible certains jours de la semaine. Mercredi (journée et soir) Samedi (toute la journée) Dimanche (après-midi). Si vous êtes intéressés par la salle pour l'une de vos activités, contactez Marie au 067/64.73.23 marie@ittreculture.be

La culture vous intéresse ?



Nous lançons un appel à candidature à toute personne prête à partager ses idées et à consacrer un peu de son temps à son village.

Si vous êtes intéressés à participer à cette démarche d'appui au Centre culturel n'hésitez pas à présenter votre candidature complétée par quelques mots de motivation à l'adresse suivante : conseilculturel@ittreculture.be pour le 5 février au plus tard.

Mais qu'est-ce qu'un Conseil d'Orientation, me direz-vous?

Simplement un groupe de personnes ayant pour point commun un intérêt pour la culture au sens large (la culture est partout!), et la certitude que chacun peut/doit en être l'un des acteurs essentiels.

C'est un espace qui doit être investi par les habitants, un lieu de réflexion, de proposition, de critique et d'échange. L'enjeu de ce Conseil est de travailler tous ensemble à l'orientation des activités et thématiques portées par le Centre culturel sur le long terme, et ce, en puisant dans les idées, les réflexions, les envies et les expériences de chacun... Tout en tenant compte de la société dans laquelle nous vivons et des réalités propres à notre commune.

Bref, c'est une sorte d'incubateur

d'idées qui nourrit le Conseil d'administration et l'équipe du Centre culturel afin de les aider dans leurs choix d'actions.

Il vous reste des questions à ce sujet? N'hésitez pas. Appelez-nous. 067/64 73 23.



Unité Pastorale Ittre, Haut-Ittre, Fauquez et Virginal

Vœux de Nouvel An de votre

C'est avec un grand enthousiasme que je vous adresse mes vœux pour un Joyeux Noël avec vos enfants et vos familles. L'année 2018 approche et j'espère que vous puissiez la commencer avec la présence de Dieu et vous rapprocher de la vie de notre paroisse. Avec la nouvelle année, je voudrais porter beaucoup d'attention sur les personnes qui vivent des moments de solitude ou de détresse, et sur le fait que notre communauté paroissiale puisse être un point de retrouvailles, de soutien et d'entraide. De plus notre paroisse ouvre ses portes, via une série d'initiatives, aux habitants d'Ittre, principalement pour ceux qui souhaitent rétablir des liens avec notre communauté.

Bénédiction des familles à l'occasion de Nouvel An

Chers habitants d'Ittre l'année 2018 est à nos portes, et selon la tradition dans les pays de culture catholique le prêtre du village effectue une visite pastorale au domicile d'une personne de l'Eglise qui vit seule ou pour rencontrer une famille. C'est une visite ordinaire pour prendre des nouvelles, pour faire connaissance, pour garder le lien. Mais aussi c'est une occasion de recevoir une parole de réconfort à la suite d'un deuil d'un être cher ou recevoir un soutien dans les épreuves que la vie nous réserve. Et si c'est votre désir, le prêtre pourra bénir votre maison ainsi que tous ses habitants. Si vous êtes intéressés par cette visite, contactez votre prêtre.

Saint Valentin des couples venez-nous mariés

Les couples qui se sont unis dans le sacrement du mariage sont invités à une célébration le dimanche 18 février à 15h au cours de laquelle il sera possible de renouveler leur «OUI». N'hésitez pas à venir avec vos enfants afin qu'ils puissent entendre votre «OUI» plein d'amour comme celui prononcé avec plein d'émotion le jour de votre mariage. A l'issue de la célébration un goûter sera partagé. Si vous êtes intéressés par notre invitation, merci de confirmer votre présence au tel. 067/64.61.25, fbparoisseittre@gmail.com ou via Facebook en modalité privée (date limite 14 février).

@Paroisse Ittre

La Paroisse d'Ittre s'habille en Facebook. Devenez nos «amis» et

découvrir «Paroisse Ittre». Partagez votre vie de paroissiens, nous sommes à votre écoute. Le site est géré par de jeunes mariés, Sabrina et Davide Pintani en coordination avec le Doyen Père Jan (fbparoisseittre@gmail.com).

Père Jan PELC, Curé d'Ittre et Doven de Tubize, 067 64 61 25. paroisse.ittre@skynet.be Père Antoine BAGALWA, Curé de Virginal et Fauquez, 067 64 61 39, antoinebagalwa@outlook.com Père Honoré Mitelezi GUTUM-BUKA. Curé de Haut-Ittre. 067 84 36 23, Mitel1952@yahoo.fr Père Pascal SEVENI, Prêtre auxiliaire, 067 84 36 23, 7pasikali@gmail.com

L'équipe de communication de l'Unité Pastorale: Sabrina et **Davide Pintani**

Agenda 2018 de la Royale Harmonie Communale de Virginal

21/01 - concert de Nouvel An Palais de Plume Ittre - première partie Estinnes Music Band

25/03 - concert à Braine-l'Alleud salle BELLA VITA (Corps Musical Nivellois)

15/04 - concert à Jauche **05/05 - 14h00** - sortie patriotique

17/06 - Noces d'Or Virginal 24/06 - 14h00 - concert à Hennuyères

15/08 - 18h00 - concert à lttre 26/08 - 18h00 - concert Virginal

Les

Grands Feux

Sa 17 mars

Fiesse à Vesnau suivi du barbecue 09/09 - 10h45 - sortie patriotique Ittre

23/09 - Noces d'Or Ittre **29/09 - 16h00** - concert à Ophain

11/11 - Sortie patriotique

30/09 - Saint-Rémy concert donné par une harmonie invitée ? 21/10 - Concert de Gala - première partie donné par Nismes?

> Pour la RHCV, Lies Verhoest

La 3ème édition se prépare!

ON COMPTE SUR VOUS!

A vos agendas :

réservez les 25, 26 et 27 Mai

Nouveaux jeux et défis vous attendent!

La Bruyère en Fête

ORGANISE SON PREMIER SOUPER ... SUIVI D'UNE SOIRÉE KARAOKÉ Samedi 3 février à partir de 18h00

salle polyvalente Virginal

********** Menu à 20 €

Apéro en fête

Entrées

Croquettes aux fromages

Ou assiettes pâtés accompagnés de ses confits Plats

Langue de bœuf sauce madère et ses accompagnements Ou Filet de dinde ardennaise au poivre vert et ses accompagnements

Dessers

Menu enfants à 12 €

boulettes sauce tomate / dessert

Tous nos plats peuvent se servir individuellement

Réservation souhaitée pour le samedi 20 janvier 2018 A verser sur le compte BE80 7512 0899 0277 la Bruyère en Fête Renseignements:

> Bontet Olivier 0496/21 40 75 (après 18h) ou Bonfond André 0496/94 89 80

Bienvenu(e) à tous et toutes

PETIT TRAM WWW.ITTRECULTURE.BE



Date de parution le 19/01/2018 Mensuel du Centre de Loisirs et d'Information - A.S.B.L. 36, rue de la Montagne à 1460 lttre Tél : 067/64 73 23 - Fax. 067/64 85 52 e-mail: info@ittreculture.be ent 10 euros/an Editeur responsable : Nathalie Lourtie Bureau de dépôt : 1400 Nivelles

Les articles munis du sigle CLI sont écrits par l'équipe du Vos articles doivent être rentrés pour le 25 du mois qui précède la parution au plus tard de préférence par email (info@ittreculture.be) ou par courrier

Prochaine parution: 08/02/2018

Le Petit Tram

Pour plus d'infos :

s peeterbroeck@yahoo.fr

et jivisitewp@gmail.com

Mensuel édité par le Centre de Loisirs et d'Information asbl, reconnu comme Centre Culturel d'Ittre Rue de la Montange 36 à 1460 Ittre 067/64 73 23. Distribué toutes-boîtes dans l'entité d'Ittre ent : 10 euros/an à verser au compte

Le Petit Tram, journal communautaire veut être un jour nal d'expression qui donne la parole à la vie associative et à l'ensemble des habitants de l'entité d'Ittre. Les articles sont publiés gratuitement. L'équipe d'animation du C.L.I. apporte des dossiers d'informations et réalise des reportages sur des événements socio-culturels, éco-nomiques et politiques qui ont une implication locale. C'est l'équipe d'animation aussi qui veille à respecter les règles de fonctionnement établies par l'assemblée géné rale du C.L.I. et à respecter l'esprit pluraliste du jou

Le Comité de relecture accompagne, gère la page expression, il est composé de Marc Dubois, Claude Debrulle, Hélène de Schoutheete, Fiona Buidin, Nathalie Lourtie et Doris Bertau. Conseil d'Administration du C.L.I. Représentants de la Commune d'Ittre : Carine de Lichtervelde, Christian Fayt, Marc Vienne, Mohamed

Tikri, Claude Debrulle, Dubois Marc, Hélène de Schouttheete, Sophie Peeterbroeck Représentant de la Province : Steeve Fontaine Représentants de la vie associative et les habitants de l'entité d'Ittre : Claire Lemaître, Michèle Counson Gus Goossens, Fabrice Gardin, Doris Bertau, Cherif Hamdis, Didier Verboomen, Pierre Baudelet et Fiona Ont collaboré à ce journal Secrétariat : Domi nique Ost. Marie Vanderlinden Graphisme : Pascale Goffaux Coordination: Ludovic Devriend Rédaction: Ludovic Devriendt, Nathalie Lourtie, Karim Sarton.
Journalistes en herbe : Daniel Decamps Merci à toutes les associations et personnes qui nous ont transmis leurs articles. Impression: Imprimerie Delferrière Nivelles

Merci à nos correcteurs du mois : Claire Lemaître







Un centre funéraire à Huleu

C'est une première dans l'entité d'Ittre : un centre funéraire a ouvert ses portes à Huleu. Ce sont les funérailles Moreau (dont la maisonmère est située à Braine-l'Alleud) qui ont ouvert depuis début décembre un nouveau centre à proximité du rond-point de Huleu.



Pour ce faire, le centre funéraire dispose d'infrastructures toutes neuves à la rue du Croiseau : plusieurs salles (salons pour accueillir les familles, chapelles funéraires et salle de retour de deuil) sont disponibles en fonction du nombre de personnes, un espace de dispersion des cendres dans le jardin, un grand parking ...« Nous avons également une volonté de travailler avec les artisans locaux » explique la nouvelle gérante, Mélanie Mertens.

Une figure connue de notre village, puisque fleuriste à Mel'Ange de Fleurs (à Virginal) : « Les funérailles Moreau vous proposent un service complet, allant de la prise en charge du défunt jusqu'au retour de deuil (nous accompagnons la famille dans les démarches administratives, le choix du cercueil, l'organisation des funérailles, le service funéraire (messe ou autres), de l'inhumation ou l'incinération, les faire-part, les souvenirs, les remerciements, les fleurs, le retour de deuil...). Nous nous occupons de tout avec la famille, notre service fonctionne 24h sur 24h et 7 jours sur 7j. Notre

maitre-mot est d'être à votre service et à votre écoute, dans le res-

pect et le souhait des familles. »

De part son métier de fleuriste, Mélanie Mertens a été confrontée à des funérailles à de nombreuses reprises : elle s'est occupée de la confection de couronnes mortuaires ou de décorations florales pour de telles circonstances. Aujourd'hui, elle franchit un pas supplémentaire : « Mes clients ne doivent pas s'inquiéter, Mel'Ange de fleurs reste bien ouvert aux horaires habituels. En étant la fleuriste attitrée du centre funéraire, je vous proposerai la confection de coussins ou de couronnes en fleurs fraîches, mais aussi des fleurs en soie ou des plaques sou-

Rendez-vous à ne pas manquer : une journée d'information samedi 3 février de 14h à 18h.



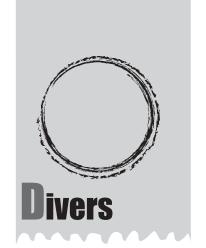
Ludovic Devriendt

Centre funéraire Moreau Rue du Croiseau, 88 - 1460 Ittre Tel. 067/21.22.46 info@funeraillesmoreau.be Sur rendez-vous uniquement

Un deuxième centre funéraire à Virginal? Si Ittre dispose donc à présent d'un centre funéraire, un autre projet est à l'étude également à Virginal (sur le plateau du tram).









Vous ne connaissez pas encore le Repair Café à Ittre?

Il s'agit d'un endroit de solidarité et de détente. Ensemble, nous y luttons contre ce que nous appelons l'obsolescence programmée. Des bénévoles engagés et qualifiés tentent d'y réparer des objets de toutes sortes pour leur donner une nouvelle vie.

Vous y venez avec vos objets défectueux et, dans la mesure du possible, avec enthousiasme, les bénévoles se mettent à la tâche, ou en tout cas posent un diagnostic de réparation. Il y a différents ateliers tels que petit électro, électricité, électronique, couture, docteur machine à coudre, atelier d'entretien et réparation de vélo et le dernier arrivé : «l'atelier rémouleur». Dès le mois de janvier, vous pourrez à cet atelier faire aiguiser vos couteaux et outils de jardinage.

Au mois de janvier, il y aura aussi un «atelier de reprisage laine» c'est-à-dire que pulls, mitaines ou tous autres tricots pourront être reprisés pour leur donner un deuxième vie.

Nous ne nous occupons pas de gros électro-ménager ni de réparation de gsm et !phone.

Une petite tirelire est à la disposition de chacun pour soutenir votre Repair Café. L'argent récolté sert uniquement à acheter du matériel pour les réparations.

Nous vous proposons également boissons, tartes et gâteaux, de quoi partager un moment en notre compagnie. En hiver, nous proposons aussi de la soupe «Maison».

Le Repair Café du mois de janvier aura lieu le dimanche 21 janvier 2018.

Venez y nombreux!

N'hésitez pas, faites le pas si vous n'êtes pas encore venus!

Le Repair Café a lieu à la Salle chaque 3ème Planchette dimanche du mois de 14h à 17H.

Pour infos : Visitez notre page facebook «repaircafeittre» ainsi le site internet http://www.repairtogether.be Les personnes de contact sont : Florence au 0478.62.40.99 Muriel au 0486.61.85.28

Au plaisir de vous y rencontrer, toute l'équipe du Repair Café.

10 petites règles pour gérer internet au quotidien avec ses (petits) enfants

4) Enfant ou grand, à chacun son **environnement!** Tous les sites ne sont pas adaptés à tous les âges. Et parfois, certaines manipulations, mêmes involontaires, peuvent entraîner de lourdes conséquences (achats en ligne par exemple). Il faut donc rester vigisites les hoites de jeux vidéo) et sécuriser l'accès vers certains pages/fonctionnalités.

5) A certaines heures de la journée, il faut savoir décrocher ! Fixez des limites. Les nouvelles technologies peuvent vite devenir addictives. Il est important de pouvoir, de temps à autre, s'en passer.

6) Au moins 10 minutes de papote, si c'est ton pote! La tendance. sur les réseaux sociaux, est d'inviter (et donc de divulguer ses informations) un grand nombre de personnes dans son cercle de connaissance, même si on ne les a iamais rencontrées ou qu'on les connait peu. Le fait d'accepter uniquement les personnes avec qui l'on a discuté de vive voix permet de limiter cette tendance.

7) Géolocalisation, attention! La géolocalisation peut être utilisée par des annonceurs pour du ciblage marketing. Elle peut aussi poser

des problèmes de sécurité (on peut suivre vos déplacements, connaître vos habitudes, déterminer vos absences). Réfléchissez donc bien avant de l'activer et surtout de partager votre position.

8) Sur internet un jour, sur interlant aux limitations d'âge (sur les **net toujours!** Préservez votre réputation Sur le net on a tendance, parfois, à lâcher un commentaire ou publier une vidéo sans trop réfléchir. Or, il se peut que cela ait des conséquences néfastes (parfois des années plus tard). Il est très difficile, une fois le contenu publié, d'effacer définitivement toutes les traces.

> 9) Si tu ne le ferais pas devant ta mamy, ne le montre pas à tes

amis! On ne fait pas n'importe quoi sous prétexte qu'on est en ligne. On n'insulte pas les gens, on ne se déshabille pas devant des inconnus,... Bref, l'idée, c'est qu'il faut adopter le même comportement sur le web que dans la vie de tous les jours. Rappelez-vous aussi que, des lois existent, et qu'elles s'appliquent également sur le

10) Un mot de passe, c'est comme une brosse à dent, c'est personnel et ça se change régu**lièrement!** Se faire pirater son mot de passe, c'est toujours embêtant. Ça peut aller d'un simple poste un peu gênant publié par un ami « en votre nom », jusqu'au vol complet de votre identité par des individus peu recommandables. Restez prudents! Ne divulguez jamais vos mots de passe et changez les régulièrement. Choisissez des mots de passe difficiles à décryp-

Bien sûr, ces "règles" peuvent et même doivent être adaptées, dans chaque famille. Il faut les considérer comme un point de départ pour ouvrir le débat sur le comportement et les pratiques de vos enfants sur le web. En outre, elles ont le mérite d'attirer l'attention des enfants, mais aussi des parents, sur des points auxquels il vaut mieux rester vigilant.

On ne saurait trop insister, en

Suite de la page 1

conclusion de cette conférence, sur l'importance de s'intéresser aux activités et aux comportements sur le web, de vos enfants et d'instaurer un dialogue afin de garantir que celles-ci soient source d'épanouissement et ne représentent pas de danger pour votre famille.

Plus d'infos sur les pratiques du web, les risques, les opportunités et les conseils pour éviter les mauvaises surprises : deux sites web à retenir : www.clicksafe.be et www.webetic.be



Karim Sarton

5



M'MAN De Fabrice Melquiot

Du mercredi 10 janvier au dimanche 4 février 2018 à 20h30 - Théâtre de la Valette

L'amour maternel est éternel. Modane, en Italie. Ce soir, c'est dîner chez M'man. On fête l'anniversaire de Gaby ; trentenaire, célibataire, au chômage et vivant toujours au domicile familial. Il a mis le couvert, préparé la soupe et un cake au coco...30 ans, ça se fête! Brunella, sa M'man ressasse le passé pour mieux l'oublier: un chagrin à éponger et un mari volage. Ainsi cohabitent la mère et le fils qui, au fil des années, se racontent, se provoquent, s'ai-

ment magnifiquement et finiront par s'avouer un lourd secret. D'une humanité profonde, une pièce pour saisir le temps qui passe mais surtout l'occasion de voir sur scène, en exculsivité au Théâtre de la Valette, une de nos plus belles et talentueuses actrices!

Mise en scène de **Pierre Pigeolet**. Avec **Natacha Amal**.



Entrée : Adulte : 17€ Senior : 15€ Etudiant : 10€ / Abonnement 5 spectacles : Adulte : 75 € / Senior : 65€ - Etudiant : 40€



Fabien Degryse & Joël Rabesolo (Jazz)

Dimanche 21 janvier 2018 à 17h - Heptone

Ce super duo de guitaristes vient nous présenter leur nouveau CD intitulé "Softly...". Leur musique est lumineuse, accessible et sophistiquée à la fois. Elle touche directement au coeur grâce à la complicité des deux musiciens mais aussi grâce au swing et au "groove" qui émane de chacun des morceaux. Leur musique ne peut que toucher un large public, ouvert au jazz, à la chanson, au folk, au blues, à la pop ou tout simplement à la bonne musique.

Entrée: 12€ / 10€ (étudiant/prévente par virement: infos sur le site)



Concert de Nouvel-an au Palais de Plume

Dimanche 21 janvier 2018 à 15h Palais de Plume - Syndicat d'Initiative - Centre Culturel d'Ittre

Sous l'impulsion de l'Administration communale, en partenariat avec le Syndicat d'Initiative et le Centre Culturel d'Ittre, la Royale Harmonie Communale de Virginal, se produira au Palais de Plume, pour le plus grand bonheur du public. Dirigée cette année par son nouveau chef, Monsieur Philippe Lambert, elle vous emportera

• • • • • • • • • • • • •

Vendredi 26 janvier 2018 à 20h

Bertier, c'est un collectif musical : Anna & Roby (2017). Kouzy

en français dans le texte. Après un ou un démon abouti du 21ème

(Pop rock)

pop-rock, une touche d'électro,

premier album sur le thème de

l'eau (Dandy, 2015), Bertier pro-

pose une aventure aérienne,

Zik Zak

comme à son habitude dans un répertoire festif. En première part, vous pourrez aussi apprécier l'**Estinnes Music Band** qui jouera sous la direction de **Monsieur David Rampelberg**. Cet orchestre d'harmonie d'un très haut niveau fut fondé en 2003 dans la Commune d'Estinnes, petit village du Hainaut Belge. Au départ un

petit groupe d'amis, ce band compte aujourd'hui plus de 50 musiciens dont la réputation dépasse les frontières du Hainaut et même de la Belgique, puisqu'ils se produisent aussi au Luxembourg et en France.

Entrée : 5€



Ciné soupe : Chez Nous



Centre Culturel d'Ittre

Pauline, infirmière à domicile, entre Lens et Lille, s'occupe seule de ses deux enfants et de Belvai

entre Lens et Lille, s'occupe seule de ses deux enfants et de son père ancien métallurgiste. Dévouée et généreuse, tous ses patients l'aiment et comptent sur elle. Profitant de sa popularité, les dirigeants d'un parti extrémiste vont lui proposer prochaines municipales. Film belgo-français de Lucas Belvaux avec Emilie Dequenne, André Dussoulier, Catherine Jacob...

Entrée : 5€ - 3€ (étudiants et seniors) - Soupe à 19h : 5€ (sur réservation)

Romain Humeau + Support (Chanson française)

Bertier + Kouzy Larsen (Belgique)

Samedi 27 janvier 2018 à 20h



Romain Humeau (leader du groupe EIFFEL) nous présentera son nouvel album.
Ce garçon est né électron libre, sans doute un jour de fête.
Chanteur, auteur, compositeur, multi-instrumentiste, arrangeur, réalisateur, un nouvel album constamment sur le feu, il n'ar-

Larsen est comme un ange déchu

siècle qui, à peine arrivé sur une

camion comme un cheveu dans la

aire d'autoroute, tombe du

rête jamais.... Une manière de vivre.

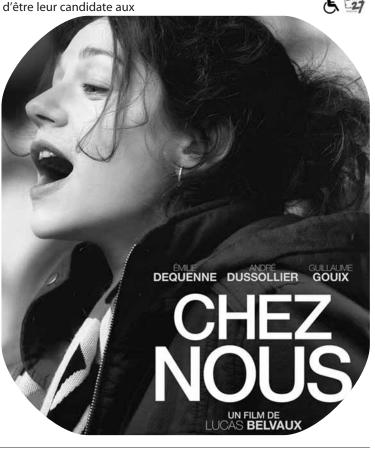
soupe pour y balancer ses textes

tant nerveux et mordants que pla-

Entrée: 13€ - Préventes: 9€

neurs et sensuels.

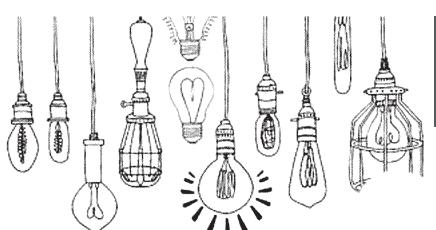
Entrée : 20€ - Prévente : 15€



Centre Culturel d'Ittre (Coordination) 36 rue de la Montagne 1460 Ittre 067/64 73 23 info@ittreculture.be www.ittreculture.be Caravane Gipsy
Rue Bruyère de Virginal 1
1460 Ittre
0472/85 25 01
info@lacaravanegipsy.be
www.lacaravanegipsy.be

Chapelle de Verre 100 rue A Brancart 1460 Fauquez 067/64 88 93 www.chapelledeverre.be info@chapelledeverre.be Heptone 7 rue Haute - 1460 lttre 0488/476 905 asbl.heptone@gmail.com www.heptone.com L'Etable d'Hôtes 4B rue de Tubize 1460 Virginal 067/78 06 70 letable@letabledhotes.be www.letabledhotes.be

Exposition Concert Musique Spectacle Théatre





Ittre CultureS

Lorenzo Di Maio: Black rainbow Jazz tour des Lundis D'Hortense

Dimanche 28 janvier 2018 à 17h Heptone et le Centre Culturel d'Ittre

«Black rainbow» est le premier album du guitariste Lorenzo Di Maio en tant que leader. Son répertoire de compositions personnelles privilégie les mélodies et regorge de sensibilité. Poétique et mélodieuse, sa musique est ponctuée d'arrangements délicats et d'un sens esthétique affirmé qui doit beaucoup à l'équilibre subtil entre les cinq musiciens. Solistes virtuoses, les comparses de Lorenzo comptent parmi les

musiciens les plus talentueux de la nouvelle génération du jazz belge. Sélectionné parmi environ 140 groupes professionnels. Lorenzo Di Maio: guitare / Jean-Paul Estiévenart : trompette / Nicola Andrioli : piano / Cédric Raymond: contrebasse / Antoine Pierre : batterie

Entrée: 12€ / 10€ (étudiant/prévente par virement: infos sur le site)



Guy Verlinde & The Mighty Gators (Belgique) : CD release (blues)

Samedi 3 février 2018 à 20h - Zik Zak

« 10/20 TOURNEE D'ANNIVER-SAIRE »

2018 sera une année extraordinaire pour Guy Verlinde & The Mighty Gators! Guy Verlinde célèbre non seulement 20 ans sur la route en tant que musicien, mais aussi le 10ème anniversaire de son

groupe "The Mighty Gators". Deux très bonnes raisons de célébrer et de mettre en place une double tournée d'anniversaire.

Entrée: 15€ - Prévente: 10€

Diederik Wissels quartet (jazz)

Dimanche 4 février 2018 à 17h Heptone

En plus d'être connu internationalement pour sa collaboration avec David Linx, Diederik Wissels a également réalisé plusieurs disques sous son nom dont le dernier intitulé "Pasarela" qu'il vient nous présenter ici. Son style est empreint de sensibilité et de raffinement. Un jazz "européen" teinté d'influences de musique classique.

Une beauté sereine et introspective pleine de charme! Diederik Wissels: piano, compositions Nicolas Kummert: saxophone Thibault Dille: accordéon Victor Foulon: contrebasse

Entrée: 12€ - 10€ (étudiant/prévente par virement: infos sur le site)

Maison du Conte 36 rue de la Montagne 1460 Ittre

0493/196 528 www.conteetlitterature.be

Musée Marthe Donas 36 rue de la Montagne 1460 lttre

0471/216 388 info@museemarthedonas.be www.museemarthedonas.be

Musique Class'Ittre Carine de Lichtervelde

0475/448 190 carinedelichtervelde@gmail.com

Théâtre de La Valette 13 rue Basse 1460 Ittre 067/64 81 11

lavalette@skynet.be www.lavalette.be

Soirée Chansons belges

Samedi 9 février 2018 à 21h L'Etable d'Hôtes

Dans le magnifique cadre de la grange de l'Etable d'Hôtes, une soirée décontractée pour découvrir 4 artistes bien de chez nous. De la chanson belge pleine d'humour et de bons-mots. A ne toutefois pas laisser trainer dans des oreilles chastes.

Au menu: BEN BANJO BLEU, rock zazou & swing musette / ALEX CAMBY, chanson paillardes et gauloiseries / LILLIE RAPHAELE, la fée orchestre / **ARNAUD BROZEUR**, chansonneur

à poils.

Entrée : 10€ sur place Prévente: 8€ KALC Booking Artists 0478 72 30 15 ou kalc2014@hotmail.com Table d'hôtes avancée à 19h Réservations repas au 067/78 06 70



Irrésistible

Du mercredi 14 février au dimanche 11 mars 2018 à 20h30 Théâtre de la Valette

Et si on parlait encore d'amour.... Un soir d'été, une jeune éditrice revient d'une séance de travail avec un écrivain dont elle est fan depuis toujours. Son avocat de compagnon cherche alors à savoir si cet homme, connu pour ses talents de Don Juan, a éveillé en elle un désir irrésistible. A la fin de la pièce, l'homme jaloux se rendra compte que vouloir posséder sa femme ne veut pas dire

L'histoire intelligemment écrite par Fabrice Roger-Lacan est puissante et émouvante. Cette comédie dramatique réaliste fera

écho à votre propre vérité : vos propres qualités, comme vos terribles défauts.

Un autre événement théâtral, et pas des moindres, le retour au Théâtre de la Valette d'un de ses acteurs les plus emblématiques! Mise en scène de Fabrice Gardin. Avec Fabrizio Rongione et Laure Voglaire.

Entrée: Adulte: 17€ Senior: 15€ Etudiant: 10€ - Abonnement 5 spectacles : Adulte : 75€ Senior: 65€-Etudiant: 40€





Ciné soupe : Soirée courts métrages belges

Mardi 20 février 2018 à 20h

Centre Culturel d'Ittre - Théâtre de la

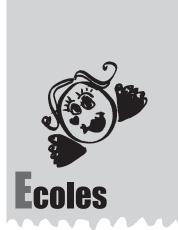
Valette

Découvrez 50 ans de cinéma belge à travers une poignée de courts métrages : drame, film d'animation, comédie, surréalisme, etc. Une palette d'univers et de bijoux à découvrir pour cette soirée.

Entrée : 5€ - 3€ (étudiants et seniors) Soupe à 19h : 5€ (sur réserva-

Zik Zak 28 rue de Tubize 1460 lttre 0476/530056 www.zik-zak.be annick@zik-zak.be

Cinéma Classique Culture chansons Jazz



Ecole libre d'Ittre

Le grand Saint... Comme chaque année, il est apparu derrière l'église!

L'ambiance était déjà électrique dans la cour de récréation, on sentait l'impatience grandir auprès des enfants. Dès que ceux-ci le virent, ils explosèrent de joie, criant son nom : «Saint Nicolas, Saint Nicolas, Saint Nicolas...». Les plus jeunes, eux, portés un instant par la joie des grands, commencèrent à changer de visage lorsqu'il s'approcha de l'école. Certains avaient peur.



Dès qu'il fût à l'entrée de la cour de récréation, les enfants s'amassèrent autour de lui, le serrant, l'acclamant, voulant lui parler pour déjà le remercier... A cet instant, les plus

jeunes et les grands débordaient d'enthousiasme et les craintes de certains disparurent dans ce sentiment de joie et de partage insufflé par le grand Saint!

Vive Saint Nicolas

Pour préparer sa venue, nous avons aménagé les classes : bricolages, peintures, coloriages et collages... Tout était fin prêt pour sa venue! Nous avons même participé à un concours pour essayer de gagner des jeux... Le grand jour est arrivé, malgré quelques craintes, tout s'est bien passé. Et pour terminer la journée, au cinéma du Lion d'Argent nous sommes allés.

Les préparatifs du marché de Noël. Malgré les statistiques météo qui évoquent un mois de décembre des plus sombres depuis plusieurs années, l'école libre d'Ittre a fait scintiller toutes les étoiles du ciel durant ces dernières semaines. En effet, nos convictions nous ont poussés à mettre sous les feux des projecteurs, la situation de certains enfants les moins chanceux en participant activement au Nostalgie Magic Tour. Grâce à la générosité légendaire de nos pré-



cieuses familles, nous avons pu récolter 277 kilos de jouets.

Ensuite, comme l'esprit de Noël nous dirige vers des moments de partage et de solidarité, notre institutrice de première année, Madame Catherine, a joué la carte de la solidarité intergénérationnelle. Elle a réuni les enfants, leurs parents et leurs grands-parents autour de la création et la réalisation de bricolages de Noël qui seraient vendus lors de notre marché de Noël du vendredi 15 décembre.

Ce vendredi 15 décembre, nous avons également participé à la journée du «Pull de Noël». En postant une photo de l'événement sur votre profil Facebook, 1€ était versé au Télévie.

Finalement, la cerise sur le gâteau

ou plutôt l'étoile sur le sapin, devrait-on dire, c'est l'organisation de notre marché de Noël le vendredi 15 décembre. Un grand moment de convivialité où tous les acteurs de l'école ont pu se retrouver pour admirer et acquérir les réalisations des enfants. Des échoppes scintillantes, débordantes de toutes les couleurs, baignées dans des parfums de vin chaud et de gaufre ont vu tous nos visiteurs souriants et heureux de partager cet esprit de Noël.

Pour clôturer cette dernière semaine avant les fêtes, nous avons rassemblé toutes les étoiles de notre école à l'occasion de notre célébration en l'église Saint Rémy, le vendredi 21 décembre à 9h. Joyeux Noël...

Nathalie Guillaume Directrice de l'école libre d'Ittre

www.biodiversifions.com en ligne dès le vendredi 12 janvier 2018 La permaculture Le Land Art L'homme et la nature Les élèves de 6^{ème} année des écoles communales et libres d'Ittre et Virginal vous proposent de découvrir leurs trucs et astuces sur la biodiversité Un projet animé et réalisé par l'asbl « L'Art qui Show ! » en collaboration avec le Centre Culturel d'Ittre, la Commune d'Ittre, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Province du Brabant Wallon (/3 E

Les Associations de Parents des 2 écoles d'Ittre



Cortège de Carnaval d'Ittre

Quand? Oņ \$

Qui?

Le vendredi 2 mars 2018, dès 18h30 Rendez-vous sur le parking devant l'école communale « Les Longs Prés »

Départ du cortège à 18h45

Les enfants, costumés de préférence, viennent

accompagnés de leurs parents

Quoi ? Gilles, tambours, oranges, musique, rondeaux...

A l'arrivée : brûlage du bonhomme hiver, pains saucisses & boissons

Le cortège, encadré par la Police communale, partira du parking de l'école communale pour traverser le centre d'Ittre jusqu'au parking derrière la commune (Salle Planchette)

Erreur article Ecole communale d'Ittre

En décembre dernier, une erreur s'est glissée dans un article de l'école des Longs Prés intitulé «Une journée à la ferme». En effet, lors de la mise en page, la signature de

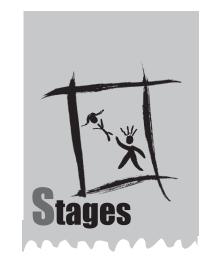
Sonia Abraham a été effacée par mégarde. Toutes nos excuses à Mme Sonia et encore merci à elle pour son article.



La rédaction du Petit Tram

CONCERT DU NOUVEL AN 21 janvier 2018 - Palais de Plume







Stage de Carnaval du 12 au 16 février 2018

En compagnie de tes petits amis et des animaux de l'association, embarque pour un voyage féerique à la découverte des origines, coutumes et traditions des Carnavals du bout du monde.

Nous créerons ensemble des marques et déguisements aux couleurs de la nature. Préparerons des douceurs au goût de plantes et fleurs et organiserons une fête de carnaval écoresponsable.

Prochain rendez-vous du "Temps d'une rencontre chez Equinoa" Nous vous invitons en famille à venir découvrir et prendre soin des ani-

maux de l'association le dimanche 21 janvier de 10h à 12h. Un atelier de découverte de la pleine conscience sera proposée aux adultes par

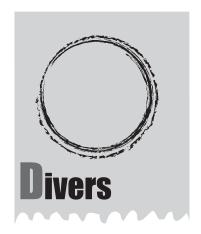
Thierry Heymans pendant que les petits seront invités à fabriquer et à expérimenter la peinture à l'œuf. Envie d'une petite matinée ensoleillée par ce temps de grisaille? Inscrivez-vous sans plus attendre, nous serons ravis de vous accueillir. Inscription par mail equinoaasbl@hotmail.com en communiquant le nombre d'inscriptions souhaitées, votre nom, un tel et l'âge des enfants. Participation libre Au plaisir de vous voir,

Yasmine

Ages: 4 à 10 ans; Horaires: 9h à 16h Garderies : dès 8h et jusque 17h 2 € par garderie Tarif:80 €

Infos et inscriptions: **Equinoa Asbl** Yasmine Devrim et Thierry Van equinoa-asbl@hotmail.com 067/74.65.26 ou 0498/62.97.98 www.equinoa-asbl.com Rue d'Hennuyères, 28 1460 Virginal

067/746526



Redécouvrir notre commune au travers de l'ancien tram

Magnifique livre, plein d'histoire, d'anecdotes, de photos, etc ... du tram qui, de Nivelles et Braine-l'Alleud, traversa nos villages jusque Braine-le-Comte et **Ecaussinnes.**

A ne pas manguer pour les amoureux d'histoire de nos villages. «Les Vicinaux. Groupe de Nivelles», édité par Marc Hélin en décembre 2017. En couverture: le dépôt du tram et les arcades à Virginal.

Marc Hordies

Du bois pour les Grands feux

Comme chaque année, nous faisons appel à votre générosi-

té pour trouver le bois nécessaire pour les Grands Feux.

Nous sommes particulièrement intéressés par du gros bois

sec, facilement transportable (ou idéalement livré sur

place), mais aussi du petit bois, quelques palettes et des:

Si vous avez du bois qui pourrait servir aux Grands Feux du

17 mars prochain, contactez Marie au CLI (067/64.73.23 -:



ment des hommes par la donnée» Le Big Data concerne ces données volumineuses autant que le

Conférence «Big data: le gouverne-

nouveau domaine technologique chargé de les traiter. Par le Big Data, on nous annonce une révolution qui va transformer nos vies et agir sur nos comportements. Comment la nouvelle statistique qui, avec l'arsenal informatique, va traiter ces données massives, devient-elle un outil de gouvernement des hommes par la donnée, instaurant ainsi un régime de «sur-savoir» dans tous les champs de la connaissance, par une exigence prédictive du futur sans précé-

Voici donc en quelques mots le sujet de cette conférence qui sera suivie d'un échange de questionsréponses avec le public.

Quelques renseignements utiles:

Le lundi 29 janvier 2018 à 14h30 à la salle du Waux-Hall, place Albert ler à Nivelles.

conférence donnée par Madame Dominique Deprins, professeur UCL, Faculté des Sciences et s'intitule :

Prix:6€:tarif plein réductions : étudiants et demandeurs d'emploi. Possibilité d'abonnement. 0476/290017

Le Conseil Consultatif des Sports de la commune d'Ittre organisera un «marché des sports».

Promotion des associations sportives de l'entité Date: Dimanche 03 JUIN 2018 Lieu: Complexe sportif de Virginal

Horaire: de 14 à 18H00 Entrée gratuite et accessible à toutes et tous

Le Conseil Consultatif de la Mobilité (CCM) a besoin de vous ! 3 places sont libres!

N'hésitez pas à envoyer votre candidature motivée à l'Administration Communale.

Par la poste :

Administration Communale Ittre Rue Planchette 2 1460 ITTRE

Par e-mail:

p.pierson@ittre.be p.sevilla@ittre.be

Si vous souhaitez des informations, vous pouvez également contacter la présidente du CCM : s_peeterbroeck@yahoo.fr



JANVIER

Le mercredi 10:

De 15h30' à 17h : Eveil corporel par le jeu, enfants de 3 à 6 ans

Le mercredi 17:

De 14h30' à 15h30' :Baby couleurs, de 18mois à 3 ans De 15h30' à 17h : Atelier Peinture, enfants de 3 à 6 ans

Le mercredi 24:

De 15h30' à 17h: Eveil corporel par le jeu, enfants de 3 à 6 ans

Le mercredi 31:

De 14h30' à 15h30' : Eveil aux sonorités, de 18mois à 3 ans De 15h30' à 17h : Bout'ficelle, enfants de 3 à 6 ans

FÉVRIER Le mercredi 7:

De 14h30' à 15h30' : Baby cou-

leurs, de 18mois à 3 ans De 15h30' à 17h : Atelier Peinture, enfants de 3 à 6 ans

Le mercredi 21:

De 14h30' à 15h30' : Eveil aux sonorités, de 18mois à 3 ans De 15h30' à 17h: Bout 'ficelle, enfants de 3 à 6 ans

Le mercredi 28:

De 15h30' à 17h: Eveil corporel par le jeu, enfants de 3 à 6 ans

One

place de la station, 10 à 1440 Braine-le-Château Rens.: 02 366 22 92



les Grands feux - Samedi 17 mars 2018 - Ittre



Repas Ittre+

SALLE POLYVALENTE DE VIRGINAL

Afin de célébrer l'an neuf,

vos représentants du groupe

info@ittreculture.be).

: branchages.

Ittre+ vous invitent à partager un moment convivial autour d'un plateau de fromages. A cette occasion, vous pourrez apprécier les projets réalisés en

2017 et ceux à venir en 2018.





JANVIER

Jusqu'au Dimanche 28 Janvier 2018 **GUILLAUME VANDEN BORRE, L'OEUVRE**

Les samedis et dimanches de 13h à 17h. **Espace Bauthier** (36, rue de la Montagne -1460 lttre) Org: Espace Bauthier - Musée Marthe Donas

Infos: 0471/21.63.88 info@museemarthedonas.be www.museemarthedonas.be

Jusqu'au Dimanche 04 Février 2018 -20:30

M'MAN DE FABRICE MELQUIOT

Théâtre de la Valette (13, rue Basse - 1460 lttre) Org: Théâtre de la Valette Infos: 067/64.81.11 lavalette@skynet.be

www.lavalette.be

Dimanche 21 Janvier 2018 - 14:00 REPAIR CAFÉ

Salle Planchette d'Ittre Org: Repair Café Infos: 0478/62.40.99 www.repaircafe.org

Dimanche 21 Janvier 2018 - 10:00 **DÉCOUVERTE ET PETITE INITIATION À** LA PLEINE CONSCIENCE

Equinoa Org: Equinoa Infos: 0498/62.97.98 equinoa-asbl@hotmail.com

Dimanche 21 Janvier 2018 - 15:00 **CONCERT DE NOUVEL-AN AU PALAIS DE PLUME**

Palais de Plume Org: Palais de Plume - Syndicat d'initiative -Centre Culturel d'Ittre

Infos: 067/64.73.23 info@ittreculture.be www.ittreculture.be

Dimanche 21 Janvier 2018 - 17:00 **FABIEN DEGRYSE ET JOËL RABESOLO**

Heptone (7, rue Haute - 1460 lttre) Org: Heptone Infos: 0488/47.69.05 asbl.heptone@gmail.com www.heptone.com

Mardi 23 Janvier 2018 - 20:00 **CINÉ SOUPE: CHEZ NOUS**

Théâtre de la Valette (13, rue Basse - 1460 lttre) Org: Centre Culturel d'Ittre Infos: 067/64.73.23 info@ittreculture.be www.ittreculture.be

Vendredi 26 Janvier 2018 - 20:00 **BERTIER + KOUZY LARSEN (BELGIQUE)** (POP ROCK)

Zik-Zak (28, rue de Tubize - 1460 Virginal) Org: Zik-Zak Infos: 0476/53.00.56 annick@zik-zak.be www.zik-zak.be

Samedi 27 Janvier 2018 - 19:00 **REPAS ITTRE +**

Salle Polyvalente Virginal

Samedi 27 Janvier 2018 - 20:00 **ROMAIN HUMEAU + SUPPORT (CHAN-SON FRANÇAISE)**

Zik-Zak (28, rue de Tubize - 1460 Virginal) Org: Zik-Zak Infos: 0476/530.056 annick@zik-zak.be www.zik-zak.be

Dimanche 28 Janvier 2018 - 11:00 **VOEUX DE LA SECTION MR**

Théâtre de la Valette Org: Section MR Infos: Steeve Fontaine - 0498/24.10.63 fontaine.steeve@gmail.com

Dimanche 28 Janvier 2018 - 17:00 **LORENZO DI MAIO: BLACK RAINBOW** JAZZ TOUR DES LUNDIS D'HORTENSE

Heptone (7, rue Haute - 1460 lttre) Org: Heptone - Centre Culturel d'Ittre Infos: 0488/47.69.05 asbl.heptone@gmail.com www.heptone.com

FÉVRIER:

Vendredi 02 Février 2018 - 18:30 **CORTÈGE DE CARNAVAL D'ITTRE**

Départ Parking devant l'école communale d'Ittre Org: Les Associations de Parents des 2 écoles d'Ittre

Samedi 03 Février 2018 - 18:00

SOUPER KARAOKÉ Salle polyvalente de Virginal Org: Bruyère en fête

Infos: Olivier Bontet - 0496/21.40.75

Samedi 03 Février 2018 - 20:00 **GUY VERLINDE & THE MIGHTY GATORS** (BELGIQUE): CD RELEASE (BLUES)

Zik-Zak (28, rue de Tubize - 1460 Virginal) Org: Zik-Zak Infos: - 0476/53.00.56 annick@zik-zak.be www.zik-zak.be

Dimanche 04 Février 2018 - 17:00 **DIEDERIK WISSELS QUARTET (JAZZ)**

Heptone (7, rue Haute - 1460 lttre) Org: Heptone Infos: - 0488/47.69.05 asbl.heptone@gmail.com www.heptone.com

Vendredi 09 Février 2018 - 21:00 **SOIRÉE CHANSONS BELGES**

l'Etable d'Hôtes (4b rue de Tubize - 1460 Virginal) Org: L'Etable d'Hôtes Infos: - 067/78.06.70 letable@letabledhotes.be www.letabledhotes.be

Du Mercredi 14 Février 2018 au Dimanche 11 Mars 2018 - 20:30 IRRÉSISTIBLE

Théâtre de la Valette (13, rue Basse - 1460 lttre) Org: Théâtre de la Valette Infos: 067/64.81.11 lavalette@skynet.be www.lavalette.be

Dimanche 18 Février 2018 - 14:00 **REPAIR CAFÉ**

Salle Planchette d'Ittre Org: Repair Café Infos: Florence - 0478/62.40.99 www.repaircafe.org

Mardi 20 Février 2018 - 20:00 **CINÉ SOUPE: SOIRÉE COURTS MÉTRAGES BELGES**

Théâtre de la Valette (13, rue Basse - 1460 lttre) Org: Centre Culturel d'Ittre Infos: 067/64.73.23 info@ittreculture.be www.ittreculture.be

Du Samedi 24 Février 2018 au Samedi 26 Mai 2018 - 10:00 PETIT MUSÉE DE CATHY COEZ

La Chapelle de Verre (100, rue Arthur Brancart - 1460 lttre) Org: La Chapelle de Verre Infos: 067/64.88.93 info@chapelledeverre.be www.chapelledeverre.be

Samedi 24 Février 2018 - 20:30 S(TR)ING - WOMANMANSHOW POUR 2 **VOIX, 24 CORDES ET DES POUÊTS**

La Chapelle de Verre (100, rue Arthur Brancart - 1460 Ittre) Org: La Chapelle de Verre Infos: 067/64.88.93 info@chapelledeverre.be www.chapelledeverre.be

Dimanche 25 Février 2018 - 10:00 **ATELIER CUISINE VÉGÉTALE: MOUSSE AU CHOCOLAT SANS OEUFS**

Equinoa Org: Equinoa Infos: 0498/62.97.98 equinoa-asbl@hotmail.com

Dimanche 25 Février 2018 - 17:00 **RICK HOLLANDER QUARTET FEATU-RING BRIAN LEVY (JAZZ INTERNATIO-**NAL)

Heptone (7, rue Haute - 1460 lttre) Org: Heptone Infos: 0488/47.69.05 asbl.heptone@gmail.com www.heptone.com





Conseil communal du 21 novembre 2017

Conseillers communaux: Ferdinand Jolly (I.C.), Jean-Paul Cayphas (I.C.), Christian Fayt (IttrePlus), Daniel Vankerkove (I.C.), Hélène de Schoutheete (I.C.), Richard Flandroy (IttrePlus), Françoise Peeterbroeck (IttrePlus), Arthur Deghorain (IttrePlus), Fabienne Mollaert (IttrePlus), Corine Latinis (IttrePlus), Donatienne Jossart (I.C.), Thierry Wyns (I.C.), Pascal Henry (I.C.), Claude Debrulle (P.A.), Patrick Monjoie (P.A.), Luc Schoukens (Ecolo) Paul Pierson (Directeur Général de l'Administration Communale) **Excusés**: Aurélie Poulaint (IttrePlus)

1. RAPPORTS DES CONSEILS CONSULTA-TIFS: SUITE DES PRÉSENTATIONS

Energ'Ittre

Didier Vandermeersch présente le rapport d'activité pour l'année 2017. Les six réunions ont été l'occasion de discuter du Plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat (PAEDC), principalement. S'est posé un

problème avec le cadre que permet ce PAEDC pour faire avancer les dossiers. Energ'Ittre a donc beaucoup discuté de la forme que prendrait le groupe, légalement, pour avancer: coopérative ou non, exploitation ou financement, etc. L'année 2018 sera donc plus propice à la mise en place de solu-

Luc Schoukens (Ecolo) est membre de ce groupe de réflexion, qu'il trouve très actif. Ce groupe réunit des citoyens motivés et passionnés, qui doivent traiter de choses complexes. Didier Vandermeersch a précisé dans sa présentation qu'il était préférable d'avancer un maximum sans solliciter de financement communal, étant donné les événements de ces derniers mois. Luc Schoukens (Ecolo) ne s'associe pas à cela. Pour lui, la commune peut encore investir dans ce genre de projet, surtout si cela permet, à terme, d'économiser de l'argent et

des ressources. Claude Debrulle (P.A.) souscrit à ce qu'a dit son collègue Ecolo. Il demande alors au

Collège quelles seront les étapes, y compris financières, déployées par la Commune pour soutenir le PAEDC jusqu'à la fin de la législature ? Ferdinand Jolly (I.C.) explique qu'un montant est prévu au budget pour ce PAEDC. Hélène de Schoutheete (I.C.) confirme et précise qu'il s'agissait de 11 000 EUR en 2017, et probablement le même montant en 2018 - à vérifier toutefois. Claude Debrulle (P.A.) demande à quoi sera consacré cet argent. Ferdinand Jolly

(I.C.) explique que les actions financées sont encore à déterminer. Hélène de Schoutheete (I.C.) déclare que le but est d'aller vers une optimalisation de l'utilisation

de cette somme, qui était, à la base, prévue pour la communication autour de primes, etc. Luc Schoukens (Ecolo) estime que ces montants ne sont pas suffisants pour mener des actions réelles.

Daniel Vankerkove (I.C.) tient quant à lui à souligner la proactivité du groupe Energ'Ittre. Deux de ses membres ont, en effet, pris l'initiative d'aller visiter le nouveau

complexe sportif pour étudier les possibilités de faire baisser la consommation d'énergie. Le conseil consultatif des affaires sociales est excusé.

Luc Schoukens (Ecolo) revient alors sur le souci de motivation, puisque très peu de conseils consultatifs ont rendu un rapport. Ecolo souhaiterait qu'il y ait un travail proactif en vue de redonner l'impression aux membres des différentes commissions que leur rôle est utile ! Jean-Paul Cayphas (I.C.) est d'accord et pense qu'il est nécessaire de remotiver les différents présidents, qui doivent eux, porter leurs troupes. Il souligne toutefois que ce n'est pas faute de faire des rappels de la part de l'administration, qui ne doit pas être mise en cause ici. Claude Debrulle (P.A.) demande alors à l'Echevin de la Participation quelles initiatives il compte mettre en place pour remédier à cela. Ce à quoi Daniel Vankerkove (I.C.) répond que le constat reste positif pour une grande partie des conseils consultatifs. Il existe peutêtre un problème plus profond dans seule-

ment un ou deux d'entre eux, qui ont des problèmes en interne ou qui ne se réunissent pas du tout. Il estime que, même s'il pouvait intervenir, ce n'est pas son rôle et il préfère que cela se règle entre les membres. Il admet qu'il y a des conclusions à tirer. Il assure également qu'il va prendre contact avec les différents présidents pour féliciter tous ceux qui font un travail impeccable, et demander aux deux ou trois autres de redynamiser en interne.

Christian Fayt (IttrePlus) tient à excuser le Conseil Consultatif Jeunesse pour lequel il y a eu un quiproquo administratif et qui va se mettre en ordre au plus vite.

2. MODIFICATION BUDGÉTAIRE N°2/2017 DU CPAS

La deuxième modification budgétaire du CPAS permet, après 7 mois de fonctionnement, d'ajuster à la réalité chaque poste du budget. Le budget de 2017 passe ainsi de 2 703 058 EUR initialement, à 2 939 629 EUR après la MB1, et désormais 2 937 525 EUR après cette MB2.

Une série de modifications dans la fonction «aide sociale», explique **Françoise**

Peeterbroeck (IttrePlus – Présidente du CPAS) font suite à la nouvelle réglementation concernant l'insertion sociale. Suite à la fermeture d'IdemPapers, le CPAS a également fait un effort en examinant tous les postes de dépenses. Cette manœuvre a permis de diminuer la dotation communale de 64 300 EUR. Même si le budget du CPAS est composé de près de 60 % de frais de personnel, il n'est pas possible de réduire le personnel de l'institution. Ces diminutions ont donc été effectuées sur des frais de fonctionnement.

Patrick Monjoie (P.A.) demande, par rapport à l'emploi, pourquoi avoir abandonné le cluster, qui permettait certains services à coûts moindres ? Françoise Peeterbroeck (IttrePlus) explique que le cluster n'existe plus, et qu'il ne fonctionnait de toute façon pas pour Ittre puisqu'il y avait, à l'époque, très peu de demande de réinsertion professionnelle. En 2017, il y a eu 7 «article 60», et 13 sont prévus pour 2018. On constate donc une bonne évolution.

VOTE : Oui (Unanimité – 16)

3. BUDGET 2018 DU CPAS

Le budget 2018 à l'ordinaire s'élève à 2 818 806,11 EUR (soit une augmentation de 115 747,66 EUR par rapport au budget initial de 2017). Le montant de l'intervention communale s'élève à 1 061 087,53 EUR (soit une diminution de 30 539 EUR par rapport au budget initial de 2017).

Un service a dû être fermé, le service des naissances multiples, poursuit Françoise Peeterbroeck (IttrePlus). La famille qui en bénéficiait ne rentre plus dans les conditions. Un nouveau service a, quant à lui, vu le jour : il s'agit du poste «Crèche de Virginal», actuellement en construction et dont l'ouverture serait programmée pour 2018. Les montants inscrits l'ont été sur base d'une série de facteurs qui peuvent changer : la date d'ouverture prise en compte dans les calculs est septembre 2018, mais ça peut être plus tôt. La demande de subventions est actuellement en attente, et pourrait donc changer les dépenses en matière de personnel. Ce point fera donc probablement l'obiet d'une révision lors d'une modification budgétaire. Les frais de personnel représentent 1 816 678 EUR des dépenses, soit un peu plus de 64 % du budget. Toutes les subventions possibles sont sollicitées en matière de personnel. Toutefois, le but premier du CPAS est le service aux citoyens, et il est difficile de pouvoir assurer ces services sans personnel. Les frais de fonctionnement sont, eux, maîtrisés. Ils représentent 358 976 EUR du budget, soit une baisse de 6 596 EUR par rapport à 2017. Les frais de transferts représentent 635 561 EUR, soit une baisse de 2,5 % par rapport à 2017. Ces frais sont concentrés principalement sur l'aide sociale, la réinsertion professionnelle et les ILA (Initiatives Locales d'Accueil, destinées à l'accueil des réfugiés). Quant aux dépenses d'aide sociale, elles sont en diminution par rapport à l'augmentation importante de ces trois dernières années. Mais une décision prise à un autre niveau de pouvoir pourrait avoir un impact. En ce qui concerne la MCAE (la Maison Communale d'Accueil de l'Enfance – la Crèche d'Ittre) enfin, les dépenses sont maîtrisées et les

augmentation.

Pour ce qui concerne les recettes, elles sont stables par rapport aux années précédentes. Le fonds spécial à l'aide sociale commence à augmenter depuis 2016. Le montant qui a été communiqué pour 2018 est de 46 580

Du côté des services, le service social est toujours très consulté, mais le nombre de demandes et de dossiers semble se réduire malgré tout. Le service énergie, grâce à la collaboration des quatre CPAS de l'Ouest du Brabant wallon, met à disposition un tuteur énergie un jour par semaine. Les ILA sont au nombre de 4 et permettent d'accueillir 15 personnes. Les aides familiales facturent près de 7 000 heures chaque année. Le service repas est très sollicité. Plus de 26 000 repas sont servis dans les écoles, et 7 800 sont livrés à domicile chaque année. La MCAE, qui compte 24 lits, est toujours au complet. Malheureusement, ce service montre toujours une situation déficitaire. Le service de réinsertion permet de remettre au travail certains bénéficiaires de l'aide sociale (et de baisser légèrement les dépenses donc), à l'aide des articles 60 ou 61. Une impulsion particulière a été donnée à ce service en 2017, et sera maintenue en 2018. Le service des accueillantes ne se compose plus que de 3 personnes actives. Le statut précaire de ces accueillantes n'attire pas de nouvelles candi-

Le CPAS continuera à remplir ses missions obligatoires, mais maintiendra aussi, en 2018, une série de services à la population. Dans ce budget 2018, le CPAS maîtrise ses dépenses au maximum, mais en réalité, il a très peu de marge de manœuvre. Le CPAS dépend, en effet, de toute une série d'institutions qui peuvent à tout moment changer les règles de subventionnement.

peut-être se poser des questions quant à ses services déficitaires. Françoise Peeterbroeck (IttrePlus) est d'accord, mais se demande si quelque chose peut réellement être fait. Lors du prochain plan cigogne, un projet sera déposé pour tenter d'améliorer tout cela. Mais il est difficile de faire plus que cela actuellement. L'échevine Hélène de Schoutheete (I.C.) explique qu'un aussi grand déficit n'avait pas été anticipé pour l'ouverture de la MCAE, et elle craint que ça ne se répète pour la crèche. Luc Schoukens (Ecolo) rejoint Patrick Monjoie et Hélène de Schoutheete. A l'époque de la création de la MCAE, tout le monde était conscient que ce serait une piste lourde financièrement. Cela fait cinq ans que l'on dit que l'on va trouver des solutions, mais aujourd'hui, toujours rien. Dans le PCDR, il a été évoqué de mettre à disposition des bâtiments pour que des co-accueillantes puissent exercer leur activité. Il existe des pistes. Le conseiller estime aussi qu'il faut tenter de sortir du système existant. Pauvre politique de la petite enfance à Ittre, déclare alors Pascal Henry (I.C.) En cinq ans de législature, 18 places auront été ouvertes. Et à côté de cela, la MCAE est en déficit depuis cinq ans, et on dit qu'on ne sait rien y faire. Dans quelle société cela fonctionnerait comme ça? C'est inacceptable selon lui. Lorsque Lindsay Gorez, dans son avis, déclare que tout n'a pas été tenté, le conseiller la rejoint. Un partenariat public/privé, par exemple, n'a jamais été tenté à Ittre. La commune dans laquelle on vit est une commune en devenir, on ne peut pas se cantonner à 18 places ouvertes en cing ans. Claude Debrulle (P.A.) apprécie ce

genre de sortie à un an des élections. Cela

fait cinq ans que **Monsieur Henry** fait partie

en termes de petite enfance), Ittre devra

ments, notamment par rapport à la sécurité, suite à différents événements malheureux qui ont secoué la Belgique et ont fait que les normes changent. La meilleure solution reste les accueillantes à domicile, mais plus personne pa vout exercer cométice.

sonne ne veut exercer ce métier. Le conseiller Ecolo Luc Schoukens rappelle alors que le travail social, c'est surtout de l'accompagnement de personnes, de l'humain. A ce titre, il tient à souligner que l'intensification de la réinsertion est bonne. Concernant les repas à domicile et dans les écoles, il souhaiterait que ceux-ci soient plus soutenables, plus naturels, et puissent bénéficier à l'économie locale. Travailler là-dessus au quotidien n'est peut-être pas facile, mais ça n'a aucun sens de prendre des grandes mesures pour l'environnement si on ne tente pas de faire des petits efforts dans tous les domaines possibles. Enfin, il insiste sur l'importance d'associer les citoyens qui veulent aider dans les démarches, par exemple en termes d'accueil des réfugiés. Le CPAS devrait être plus réactif par rapport à ces ressources, et être aussi plus proactif pour aiguiller ces personnes réfugiées dans des soins médicaux, et dans des loisirs. Claude Debrulle (P.A.) trouve intéressant le nombre de repas dans les écoles et à domicile. Quels critères pour en bénéficier ? Il trouverait intéressant d'avoir une note à ce sujet. Françoise Peeterbroeck (IttrePlus) explique que tous les parents reçoivent une note explicative en début d'année. A domicile, tout le monde peut en bénéficier et le prix est décidé en fonction des revenus. Parfois, ces repas chauds sont compris dans l'aide sociale apportée à des individus. Hélène de Schoutheete (I.C.) souligne que ce service aussi est déficitaire. C'est interpellant. VOTE: Oui (13 - I.C. et IttrePlus) -

4. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE DE SEDIFIN

Abstention (3 – P.A. et Ecolo)

Ferdinand Jolly (I.C.) explique qu'il s'agira d'évaluer le plan stratégique 2017-2019. Il rappelle, à ce propos, que SEDIFIN participe à la recapitalisation du gestionnaire de réseau de distribution. SEDIFIN souhaite continuer à verser des dividendes. SEDIFIN souhaite également maintenir sa politique de partenariat privilégié avec les communes (pour les marchés groupés de gaz, électricité, assurances, télécommunications, pour le développement d'une cellule énergie, et pour l'aide aux communes en matière d'économies d'énergie et de développement durable).

Luc Schoukens (Ecolo) semble voir en SEDI-FIN un acteur qui se positionne comme incontournable dans la mise en place du PAEDC, avec un bureau d'accompagnement et des solutions étudiées. La commune compte-t-elle travailler avec eux ? Ferdinand Jolly (I.C.) explique qu'une comptabilité énergétique a été mise en place pour la commune. Une réflexion est en cours pour voir ce qui serait intéressant. VOTE: Oui (Unanimité – 16)

5. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE IMIO (Intercommunale de Mutualisation

Informatique et Organisationnelle)

Ferdinand Jolly (I.C.) présente les points à l'ordre du jour : présentation des nouveaux produits, évaluation du plan stratégique 2017, présentation du budget 2018 et approbation de la grille tarifaire, désignation du nouveau collège des réviseurs et désignation d'administrateurs.

Patrick Monjoie (P.A.) demande s'il y a des modifications prévues dans les tarifs. Paul Pierson (Dir. Gén.) répond que non. Hélène de Schoutheete (I.C.) ajoute que ce sont les nouveaux produits qui vont faire changer les tarifs. Ittre va notamment se doter d'un outil de gestion de la présence des enfants en garderie, qui va faciliter la facturation. VOTE: Oui (Unanimité – 16)

6. ASSEMBLÉE GÉNÉRAL ORDINAIRE DE L'IBW (Intercommunale du Brabant wallon)

Christian Fayt (IttrePlus) se déclare prêt à répondre aux interrogations quant à l'ordre du jour de cette Assemblée Générale.

Claude Debrulle (P.A.) commence par expliquer qu'il a parcouru le rapport d'activité. Il trouve que la partie relative à la production d'électricité est très sobre en explications, alors qu'il s'agit malgré tout d'une des sources de revenus de l'IBW (même si le prix



Patrick Monjoie (P.A.) souhaite revenir sur l'avis de Lindsay Gorez, conseillère de l'action sociale, par rapport à ce budget. Elle indique, en parlant de la petite enfance (qui est déficitaire), qu'il existe «toute une série d'autres pistes qui auraient pu être étudiées». Le conseiller se demande de quelles pistes elle parle et si elles n'ont vraiment pas été étudiées ? Françoise Peeterbroeck (IttrePlus) explique que ce dossier de la crèche a été initié en début de législature, et qu'alors, la situation était différente de celle d'aujourd'hui. Au niveau de l'ONE, il n'existe pas tant de possibilités que cela en matière de petite enfance : il faut choisir entre MCAE ou crèche. Les conseillers de l'action sociale auraient pu, alors, proposer d'autres solutions. Nous avons étudié celles que nous avions et c'est l'option de la crèche qui a été retenue. Hélène de Schoutheete (I.C.) explique que le déficit de la MCAF était déià présent dans la législature précédente. Des pistes ont été approfondies pour tenter de diminuer le déficit (qui est de 150 000 EUR par an). Celui-ci semble énorme quand on sait qu'il ne bénéficie qu'à 25 enfants. Et cela interpelle. En tant que membre du conseil commun commune et CPAS, l'Echevine a déjà posé la question, mais personne ne semble oser signaler à l'ONE que les règles existantes étranglent les communes, alors que l'accueil de la petite enfance est une nécessité. Il faut se fédérer avec d'autres CPAS et tenter de faire entendre ce message. 18 nouvelles places vont être ouvertes avec la crèche. Si ce nouveau poste pose également des problèmes financiers pour aussi peu de bénéficiaires (comparé à la demande

de la majorité. Qu'as-tu fait pour changer la situation, demande-t-il au **conseiller I.C.** Pascal Henry (I.C.) répond qu'il a en effet visé la mauvaise personne en s'indignant, puisque c'est la législature précédente, celle du **conseiller Debrulle**, qui n'a pas veillé aux deniers communaux. Christian Favt (IttrePlus) corrige le conseiller I.C., parce que ce n'est pas la législature précédente qui a pris cette décision, mais celle qui était en fonction encore avant cela. Claude Debrulle (P.A.) demande alors au conseiller I.C. d'aller jusqu'au bout de sa pensée : quelles solutions préconise-t-il? Pascal Henry (I.C.) ne s'estime pas suffisamment spécialiste. Mais des propositions seront faites d'ici quelques mois. Cela mis à part, le conseiller P.A. **Debrulle** se demande si les calculs du budget concernant la crèche ne sont pas trop optimistes. Françoise Peeterbroeck (IttrePlus) précise que différents subventionnements possibles (comme des points APE pour le personnel) n'ont pas été pris en compte dans ce calcul par prudence, et que ce n'est donc pas l'option la plus optimiste qui est présentée. Mais il y a, en effet, des inconnues qui font que ce calcul devra être modifié. Pour Christian Fayt (IttrePlus), ce débat, on l'entend depuis cing ans. L'option retenue a été de faire une crèche. Tout le dossier s'est fait «sur la corde», afin de garder les subsides obtenus. A entendre les différentes personnes, tout le monde dit que rien n'a été fait. Mais avec **Françoise Peeterbroeck**, l'Echevin s'est battu pour

Peeterbroeck, l'Echevin s'est battu pour trouver des subsides, malgré la forte augmentation du coût de la construction. Le projet a dû faire face à des tas de change-

11

recettes sont, quant à elles, en très légère

de l'électricité excédentaire est exceptionnellement bas). Ici, la production d'électricité est bénéficiaire parce que l'IBW récupère les vapeurs produites, explique Christian Fayt (IttrePlus). Il y a eu une production moins forte en 2017 parce qu'une turbine a été

arrêtée plusieurs mois. Claude Debrulle (P.A.) note également que l'IBW a anticipé un budget de 500 000 EUR pour la rénovation du théâtre de la Valette, et de la brasserie attenante, pour un cahier de charges pour un architecte. Il est également stipulé dans le rapport que la volonté est que l'activité culturelle reprenne de plus belle entre 2018-2019, et que tous ces travaux seront faits en tentant au maximum de maintenir l'activité sur place. Qu'en est-il? Christian Favt (IttrePlus) explique qu'un appel d'offres a en effet été lancé pour un architecte. Il y en avait déjà eu un à l'époque de ID, mais l'IBW a préféré ne pas le continuer. L'Echevin explique alors le projet, plus ambitieux que ce que l'on retrouve dans le rapport de l'intercommunale. La volonté serait de déplacer le théâtre dans la grande salle, afin que l'espace soit plus grand. Cette salle sera dotée de fauteuils qui peuvent être enlevés, afin de permettre une certaine polyvalence dans les activités proposées. Dans les étages, l'idée serait de placer les bureaux. Toute la toiture doit être refaite à cause de problèmes d'infiltration. Dans le cahier des charges, on demande à l'architecte d'être accompagné par une personne qui connaît le théâtre pour la création et le suivi du projet. Actuellement, les prix de location du théâtre et de la brasserie sont très bas. Pour conserver cette vie dans le centre, l'idée serait d'utiliser la partie du théâtre actuel pour faire des espaces commerciaux, peutêtre un centre médical afin de rencontrer une demande du PCDR (Programme Communal de Développement Rural). Tout ce projet a été réfléchi en accord avec les occupants actuels, qui se sont dits satisfaits. Le budget est d'environ 1 500 000 EUR. Jean-Paul Cayphas (I.C.) demande à ce que l'architecture exceptionnelle de la grange (la charpente) soit conservée. Christian Favt (IttrePlus) note et transmettra la demande. Luc Schoukens (Ecolo) tient à répéter ce qu'il a déjà dit : il aurait aimé que ce projet soit pensé en concertation avec l'ensemble des acteurs culturels et touristiques de la commune. Une option mettant en avant uniquement les occupants actuels a été choisie, alors que d'autres acteurs sont en attente de savoir comment ce projet va être développé. Toutefois, il admet être plus satisfait que des movens aient été trouvés pour aider à maintenir cette activité culturelle à lttre. Christian Fayt (IttrePlus) souligne que le fait que les fauteuils soient amovibles va permettre d'utiliser la salle pour des expositions et autres. Toutefois, il y a des obligations à respecter envers les occupants actuels, notamment le fait qu'il ne doit pas y avoir d'activité quand il y a théâtre ou répétition. Luc Schoukens (Ecolo) demande où en est l'IBW dans la réflexion sur la gestion des déchets organiques et les poubelles à puce. Chaque année, le conseiller s'entend dire que le sujet va faire l'objet d'une réflexion, mais cela n'a pas encore été fait. Christian Fayt (IttrePlus) tient à clôturer le point en rappelant que l'IBW permet de grands travaux sur la commune, notamment l'égouttage à la rue Bruyère (apport de plus de 1 000 000 EUR) et ce n'est pas terminé : les rues du Paradis et Paisible vont être faites également, un projet d'agrandissement du hall des travaux existe, etc. Grâce à l'IBW,

VOTE: Oui (15 – I.C., IttrePlus, P.A.) – Abstention (1 – Ecolo)

7. ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DE L'IBW

l'Echevin se retrouve dans une task force

intéressante et peut y défendre les intérêts

Christian Fayt (IttrePlus) explique qu'il s'agit ici de parler du projet de fusion par absorption de l'IECBW par l'IBW. L'IECBW est l'intercommunale chargée de la gestion des eaux du centre du Brabant wallon. Depuis plusieurs années, les intercommunales mènent des projets communs. En fusionnant, elles font en sorte que l'IBW puisse gérer tout le cycle de l'eau: le captage, la distribution, l'épuration. C'est important pour la qualité. Cette fusion ne causera pas de licenciements, parce que ce sont des secteurs différents qui nécessitent de garder

tous les métiers. Les situations financières des deux intercommunales sont très bonnes, et la fusion va permettre des synergies plus grandes (notamment en termes de surveillance). La fusion va permettre des développements importants en termes d'aide aux communes: protection contre les inondations, smart city (émetteur sur les camions poubelles pour contrôler les compteurs d'eau), volonté de passer aux poubelles à puce (un test à Chastre s'est révélé concluant). L'unification des deux groupes va permettre que le tout soit reconnu par la Banque Européenne d'Investissement, ce qui va permettre d'avoir accès à des emprunts importants et à des taux exceptionnellement bas, pour des projets environnementaux, mais aussi pour des projets par les communes. Enfin, d'un point de vue de la bonne gouvernance, il faut savoir qu'au 1er janvier 2018, tous les mandats IECBW s'arrêtent. mais de nouvelles nominations suivront. La fusion va mener à une baisse importante du nombre d'administrateurs et de membres du

Luc Schoukens (Ecolo) considère que cette fusion a été décidée par l'état-major des deux intercommunales ainsi que les partis politiques PS et MR. Le conseiller estime qu'une note de réflexion envoyée aux différents conseils communaux aurait pu être une bonne piste dans une optique de transparence. Mais tout s'est déroulé à huis-clos, et il ne reste qu'à avaliser le tout – ce qui pousse Ecolo à émettre des réserves. Sur le plan technique, le conseiller note toutefois que le travail semble avoir été bien mené et que la fusion semble apporter un intérêt réel pour les communes. Ecolo demande que le Conseil d'Administration puisse jouer un vrai rôle, qui est actuellement plutôt joué par l'exécutif. Le parti demande également plus de transparence quant aux mandats et rémunérations. A ce sujet, Christian Fayt (IttrePlus) répond que le budget pour la rémunération des mandataires va être diminué de 250 000 EUR en 2018, de 400 000 EUR en 2019, et de 400 000 EUR à nouveau en 2020. Il précise aussi que le but est d'avancer doucement, avec les différents syndicats.

Daniel Vankerkove (I.C.) souhaite quant à

lui demander que l'on veille à ce que les petites communes puissent encore être représentées qualitativement au sein du nouveau Conseil d'Administration. Claude Debrulle (P.A.) trouve aussi que la fusion semble convaincante sur le plan juridique. Mais comme l'a dit son collègue Ecolo, c'est un tout qui est bouclé, et c'est à prendre ou à laisser. Le processus aurait pu être élaboré de façon plus transparente. Il n'existe pas la possibilité d'amender. Le conseiller revient alors sur la rémunération en forfait, sans vérification de présence, pour les membres du Conseil d'Administration de l'IBW. La situation sera-t-elle différente avec la fusion? Concernant les différents problèmes de procédure, Christian Fayt (IttrePlus) explique que tous les groupes politiques étaient représentés aux réunions. Cela ne s'est pas fait en huis-clos par un étatmajor non-représentatif. Enfin, par rapport à la nouvelle gouvernance, il explique qu'avant, l'indemnité était mensuelle. Dans la nouvelle structure, les administrateurs (moins nombreux) seront payés au jeton. Toutefois, il précise que dans l'ancienne forme de gestion, le taux de participation des membres de l'exécutif des deux instances se situait entre 80 et 90 %. VOTE: Oui (15 - I.C., IttrePlus, P.A.) -Abstention (1 – Ecolo) Luc Schoukens (Ecolo) motive son abstention en pointant la procédure qui n'est pas

8. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDI-NAIRE ORES ASSETS

dans la lignée d'une nouvelle bonne gou-

vernance selon lui.

Ferdinand Jolly (I.C.) précise que le plan stratégique n'a pas été reçu dans les documents.

Claude Debrulle (P.A.) rappelle qu'il avait questionné la gestion interne de cette institution. Un dossier du journal «Le Vif» du 20/11/17 pose des questions embarrassantes sur lesquelles il faut se pencher. Le journal note en effet qu'il y a eu une évolution des tarifs nets pour la consommation moyenne annuelle entre 2010 et 2017 concernant les frais de distribution et le transport par ORES.

Pour le Brabant wallon, on parle d'une augmentation de 42 %. C'est interpellant. L'analyse met en cause collectivement les communes, qui ne s'intéressent pas au coût de l'électricité, mais uniquement aux dividendes touchés chaque année. Le conseiller estime qu'il est bon de s'interroger sur cette augmentation (136 EUR en plus par an). Les délégués pourraient poser la question et interpeller l'institution à ce sujet.

Hélène de Schoutheete (I.C.) trouve le raisonnement un peu bancal. Si les dividendes sont plus importants pour les communes, la hausse des coûts touche également les administrations – qui sont alors aussi victimes de ce système. Finalement, ce qui est retouché est peut-être payé par ailleurs avec cette augmentation. Mais elle estime qu'il est intéressant de poser la question pour les particuliers.

Tout le monde approuve que la question soit

VOTE AG Statutaire : Il n'y a pas de vote. Le Conseil donne mandat à ses représentants. VOTE AG Extraordinaire : Oui (Unanimité 16)

9. PROJET DE FUSION DE LA RESSOURCE-RIE DE LA DYLE ET DE RAPPEL

Françoise Peeterbroeck (IttrePlus)

explique que RAPPEL a été créé en 2003 par les quatre CPAS de l'Ouest du Brabant wallon, ainsi que l'AlD de Tubize. La ressourcerie de la Dyle est très semblable à celle de RAPPEL. Elle commençait à être à l'étroit à Genappe. C'est l'achat d'un bâtiment sur l'ancien site de Fabelta qui a permis de suggérer la fusion par absorption. Pour que les administrateurs de RAPPEL n'aient pas à perdre la main sur leur «bébé», le nouveau Conseil d'Administration sera composé de 6 membres issus de RAPPEL, de 4 issus de la Dyle et de 3 membres privés, représentant les travailleurs.

Patrick Monjoie (P.A.) remarque que si le CPAS d'Ittre a donné son accord, deux communes sur les quatre ont toutefois émis un avis réservé, voire défavorable. Françoise Peeterbroeck (IttrePlus) explique que l'information n'avait pas bien été transmise aux directeurs financiers et que la finalité sociale n'avait pas été suffisamment mise en avant. Ces deux communes sont revenues sur leur position.

Luc Schoukens (Ecolo) trouve que la dynamique qui se met en place semble intéressante et cette nouvelle économie a sa place dans l'Ouest du Brabant wallon. Il a entendu qu'un projet de design de récupération se grefferait à cette nouvelle dynamique et que d'autres domaines pourraient être développés. Ecolo se veut rassuré.

VOTE : Oui (Unanimité 16)

10. DÉCISION CONCERNANT UNE VOIRIE COMMUNALE EN VUE D'UN PROJET D'HABITATIONS PUBLIQUES À LA RUE E. BIERNY À VIRGINAL

Daniel Vankerkove (I.C.) tient, en préambule, à préciser que les règles ont été respectées dans l'élaboration et la finalisation de ce projet. Il s'agit ici de se positionner sur la création d'une voirie de liaison douce entre la rue Bierny et la rue du Roeulx, qui serait destinée aux piétons et cyclistes, mais permettrait le passage contrôlé des véhicules de premiers secours. Ce projet a été élaboré par l'architecte des Habitations sociales du Roman Païs, avec un suivi fréquent du dossier par le fonctionnaire délégué de la Région wallonne. Le projet d'habitations initial octroyait un subventionnement de la région pour deux habitations. Mais la commune a ensuite demandé que ce nombre soit porté à quatre. Seules les deux premières maisons sont reprises dans le plan d'ancrage communal et sont donc reprises dans la subvention régionale. Les deux autres viendraient ensuite. Le sentier qui occupe le conseil aujourd'hui serait rétrocédé à la commune. Il ferait 4 mètres de large, pour permettre aux pompiers d'arriver, et serait construit à l'aide de dalles de gazon. Cette voirie a été accueillie à l'unanimité au Roman Païs. La zone de secours a remis un avis favorable, tout comme le SPW (Service Public de Wallonie), la CCATM (Conseil Consultatif de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité). Au Collège, le projet général a recueilli trois voix pour, et trois voix contre. Ce projet est demandé par plusieurs personnes, mais est surtout appuyé par le

fonctionnaire délégué parce que le sentier permettrait de relier deux espaces grâce à la mobilité douce. Concernant le reste du projet d'habitations et pour information, le projet proposé au CA du Roman Païs serait donc d'étendre à quatre habitations sociales, et de réaliser l'ensemble en deux phases : d'abord les deux maisons en front de voirie, ensuite deux maisons à l'arrière. La voirie dont on parle fait partie de la première phase. Christian Fayt (IttrePlus) précise d'emblée que pour lui, voter en faveur de ce projet irait à l'encontre de la décision qu'a pris le Conseil Communal d'aller au Conseil d'Etat pour le dossier d'une autre voirie qui serait la prolongation de celle-ci, et qui est liée à un autre projet immobilier (ndlr : le projet de résidence-service). Il rappelle qu'IttrePlus n'est en rien contre le Roman Païs et les habitations publiques. Ici, le projet présenté pourrait impacter deux éléments qui dépendent de l'action au Conseil d'Etat : la création d'un Parc, et la propriété d'un terrain de la Régie Foncière. L'Echevin tient à rappeler que le Conseil Communal ne s'est pas décidé sur le transfert d'un terrain de la Régie Foncière au Roman Païs, et que décider aujourd'hui pourrait impacter tout cela. Enfin, il regrette la façon de mener l'ensemble de ce dossier. Il aurait souhaité que tout cela soit traité de manière globale, désintéressée, et en gardant en tête l'intérêt de la commune.

Daniel Vankerkove (I.C.) souligne alors différentes erreurs qui ont été relayées dans le dernier compte-rendu publié par le Petit Tram (ndlr: il s'agit du compte-rendu du conseil communal de sentembre, publié dans le Petit Tram d'octobre - voir note à ce propos en fin de conseil). Lors de ce conseil, une lettre a été évoquée, et il a été écrit qu'elle avait été signée par le Roman Païs : c'est faux. Dans cette lettre encore, il a été écrit par le journaliste qu'il y aurait une rétrocession de 24 ares. Là encore, c'est faux : la lettre parle de 12 ares et précise que ce chiffre pourrait être revu. Qui plus est, cette lettre a été faite lorsqu'il s'agissait d'un projet de construction de villas sur ce terrain. Ce projet a été abandonné et un nouveau projet, évoqué lors de précédents conseils (ndlr : projet de construction d'une résidence-service) a vu le jour. L'Echevin Daniel

va de l'intérêt général de la commune que ce projet se fasse. Dans ce cas précis des habitations publiques, le fonctionnaire-délégué a donné son avis. Il a suivi le dossier avec attention, et le dossier a toujours recueilli l'unanimité. Enfin, **Daniel**Vankerkove déclare qu'une lettre a été présentée après une réunion avec le Roman Païs et les autres partenaires dans laquelle l'Echevin du logement (ndlr: Christian Fayt) s'engagerait à soutenir un projet qui mêlerait public et privé au sein de son conseil communal. «Quand on donne sa parole, on la tient», termine **Daniel**Vankerkove (I.C.).

Vankerkove considère de son côté qu'il en

Luc Schoukens (Ecolo) demande, en-dehors de ces discussions sur des documents signés ou non, de revenir sur le fond du dossier en expliquant pourquoi, tout à coup, la volonté d'établir une voirie à mobilité douce s'est fait sentir? Daniel Vankerkove (I.C.) explique que le fonctionnaire-délégué a demandé de privilégier la mobilité douce sur le terrain. Peu importe les bâtiments qui seront ou non construits, c'est une possibilité qui s'est révélée intéressante. Luc Schoukens (Ecolo) s'étonne toutefois. Lors des discussions du projet à la CCATM, il avait eu l'impression que le Roman Païs ne pourrait pas prolonger l'éventuelle voirie pour la suite du projet (la deuxième phase). Daniel Vankerkove (I.C.) explique que le fonctionnaire délégué a demandé à ce que les deux premières habitations (en front de rue Bierny) bénéficient de ce sentier, et que les deux autres (de la seconde phase) puissent bénéficier d'une route par l'arrière. Le fonctionnaire-délégué voit là un ensemble cohérent pour ces différents terrains à bâtir.

Claude Debrulle (P.A.) tente de comprendre l'enjeu de cette discussion. S'il entend bien IttrePlus, un des arguments en défaveur de ce projet serait la cohérence par rapport au recours entamé au Conseil d'Etat pour l'autre projet. Si la voirie est approuvée, un des arguments dans le dossier de la commune en justice serait alors tout simplement anéanti. Toujours en tentant de comprendre, le conseiller arrive à la conclusion que ce dossier pourrait revenir sur la table sans cau-



ser autant de problèmes après la décision du Conseil d'Etat, que celle-ci soit positive ou négative. **Daniel Vankerkove (I.C.)** soutient quant à lui que la résidence-service n'a aucun intérêt dans cette décision. Claude **Debrulle (P.A.)** souligne tout de même que si le charroi ne peut pas sortir par la Rue Bierny et la voirie à mobilité douce, il faudra faire une ouverture via la Rue du Roeulx. Daniel Vankerkove (I.C.) insiste sur le fait qu'il n'en est pas encore question. Si le projet se fait, c'est seulement pour les deux maisons de la phase deux qu'il s'agirait de passer par la rue du Roeulx. Le but n'est pas de créer un circuit entre ces deux rues!

Christian Fayt (IttrePlus) rappelle à Daniel **Vankerkove** qu'il n'est pas responsable de ce qui est publié dans le Petit Tram et que les erreurs publiées ne signifient pas qu'il a lui-même déclaré cela. Il ajoute que pour lui, le débat qui entoure ce dossier et l'autre dossier devient vraiment malsain et qu'il se situe, à ses yeux, à la limite du conflit d'intérêt. Il rappelle une fois encore qu'il n'est en rien contre le projet mais qu'il veut rester cohérent. Enfin, il se dit déçu de constater que quand un projet ne passe pas par la porte, on tente de le faire rentrer par la fenêtre.

Ferdinand Jolly (I.C.) souhaite rappeler l'importance d'une vision à long terme sur ce dossier. On parle de tout un espace en zone à bâtir. Le projet du Roman Païs est le fruit d'un long travail, d'analyses, de travail sur le terrain, de modifications diverses afin de coller aux exigences des différentes parties prenantes. L'intérêt de la commune est bel et bien respecté. Quand on regarde dans le long terme, explique le Bourgmestre, il serait intéressant de voir ces habitations publiques prendre place à Virginal pour garantir un habitat accessible. Le projet de résidenceservices serait quant à lui également un avantage. Au niveau de la mobilité, la voirie proposée est intéressante puisqu'elle permet un accès direct, en mobilité douce, vers le centre du village.

Fabienne Mollaert (IttrePlus) souhaite se consacrer uniquement sur la route, puisque c'est le point qui intéresse ici. Les projets qui entoureraient cette route n'en sont, actuellement, nulle part. Si on isole cette voirie, la conseillère ne voit pas quel avantage elle amène dans le village, prise seule.

Patrick Monjoie (P.A.) veut aussi recentrer le débat. Le conseil doit se prononcer ici sur une voirie, pas sur des logements. Personne dans ce conseil, selon lui, ne remet en cause la nécessité de créer des logements publics. Ce n'est pas l'obiet du vote. Mais la voirie dont il est question aura une influence sur un autre projet potentiel, et le conseiller estime qu'il faut rester cohérent avec les choix faits précédemment. C'est pourquoi, à ce stade du débat, il se positionne contre. Pascal Henry (I.C.) ne comprend, finalement, pas bien ce qui est présenté à ce conseil. Il ne souhaite pas refaire le débat sur la résidence-service. Il souligne toutefois que se positionner en accord avec la voirie présentée, c'est se positionner en faveur des habitations publiques, finalement. Le conseiller entend tout à fait les arguments qui disent qu'il v a un intérêt à construire des habitations sociales. Mais cet argument n'est valable que quand le terrain est adapté, selon lui. Or, ici, l'accès ne l'est pas du tout. Ceux qui vivent à la rue Bierny savent que pour sortir de chez eux, c'est un peu la roulette russe tant le passage est dangereux. Et la voirie proposée ici serait perpendiculaire à cette rue déjà dangereuse. Qui plus est, ajouter deux maisons (minimum) à une zone déjà sur-urbanisée n'est pas un choix raisonnable, selon le conseiller. Pascal Henry se positionne en faveur de logements publics, mais adaptés, placés à un endroit qui le permette plutôt que d'urbaniser n'importe où. Sachant tout cela, il ne pense pas se positionner ni pour, ni contre.

Hélène de Schoutheete (I.C.) souligne que sans voirie, il ne peut y avoir de habitations publiques. Elle tient aussi à préciser que la voirie ne traverse pas le terrain à bâtir pour relier deux rues, comme déclaré, mais qu'elle s'arrête au fond du terrain concerné par les habitations sociales. Selon l'Echevine, cette voirie n'a donc pas d'impact sur le dossier au Conseil d'Etat. Patrick Monjoie (P.A.) lui signale que ce n'est pas ce qui a été expliqué par Daniel Vankerkove. L'Echevine de **Schoutheete (I.C.)** insiste pourtant sur le fait que la voirie en question s'arrête en bordure du terrain appartenant à la commune. **Paul** Pierson (Dir. Gén.) estime qu'il s'agit bien

de l'ensemble de la voirie, traversante donc, en question dans ce dossier, sur base des éléments et plans dont il dispose (et qu'il montre alors à l'assemblée).

Daniel Vankerkove (I.C.) s'indigne alors d'une prise de position problématique de la part de l'administration communale. Pour revenir à l'intervention de Patrick Monjoie, le Roman Païs avait commencé son projet bien avant celui du promoteur. Mais la commune a demandé de changer les données. Le premier projet est bel et bien un projet du Roman Païs qui n'a pas abouti, parce qu'il n'était pas possible d'arriver à un accord communal.

Puisque l'Administration Communale est mise en cause, Paul Pierson (Dir. Gén.) tient à rappeler qu'Axel François (en tant que Bourgmestre), Christian Fayt (en tant qu'Echevin) et lui-même (en tant que Directeur Général de l'Administration communale) avaient signé à l'époque un engagement par rapport à ce dossier, avalisé par le Collège communal. Quelle que soit la décision prise, le Directeur estime qu'il ne pourra pas la cautionner du fait de cet engagement. C'est pourquoi il émet des réserves face à ce dossier. Il tient aussi à préciser qu'il y a, pour lui, évidemment des corrélations à faire entre le projet présenté et la résidence-services. Il estime ne pas vouloir être associé aux décisions si les engagements qu'il avait signés ne sont pas respectés. A ce stade et après étude du dossier, le Directeur Général estime ne pas avoir obtenu les garanties suffisantes que tout cela était fait dans l'intérêt communal. Il reprécise une dernière fois que le point à l'ordre du jour n'est pas uniquement la voie piétonne, mais aussi la partie accessible aux voitures qui sera aioutée pour être reliée à l'autre projet. Daniel Vankerkove (I.C.) dit que cela ne sera pas

Hélène de Schoutheete (I.C.) demande alors comment accéder aux deux maisons de la phase deux si les deux projets ne sont jamais interconnectés ? S'il n'y a pas cette connexion, il n'y a pas rétrocession d'un terrain à la commune et on se coupe la possibilité de construire quatre habitations sociales. Si le Conseil d'Etat accepte le recours, il n'y aura pas de connexion possible pour les deux maisons du fond. La Commune devra alors faire sa propre voirie et ne récupèrera

fait.

Daniel Vankerkove (I.C.) estime que si le Conseil Communal décide de suivre l'avis du Directeur Général, deux projets seront tués et l'intérêt de la commune ne sera pas mis en valeur. Christian Fayt (IttrePlus) estime que ce n'est pas uniquement l'intérêt communal qui est en jeu. Daniel Vankerkove (I.C.) lui demande d'arrêter ces attaques. Ce qu'il a entendu dépasse les limites de ce qu'il peut supporter. Il demande de se recentrer sur l'avis du fonctionnaire-délégué.

Pascal Henry (I.C.) demande si le plan montré par **Paul Pierson** est le bon plan. Si c'est le cas, et s'il comprend bien, ces deux logements publics disposeraient chacune d'une allée où deux voitures pourraient se garer bout à bout. Paul Pierson (Dir. Gén.) confirme. Pascal Henry (I.C.) déclare que ce n'est pas du tout bien pensé : sur une route aussi dangereuse, ces gens devront manœuvrer énormément pour sortir de chez eux ! **Luc** Schoukens (Ecolo) précise que la CCATM avait demandé des modifications à ce sujet. Arthur Deghorain (IttrePlus) exprime également ses inquiétudes quant au fait que les deux voitures devront manœuvrer pour se laisser passer mutuellement sur une route où les vitesses pratiquées dépassent l'entendement et où le trafic est extrêmement dense. Pascal Henry (I.C.) s'étonne alors que l'avis de la CCATM ait été favorable. Daniel Vankerkove (I.C.) précise qu'il y a eu quelques remarques. Fabienne Mollaert (IttrePlus) ajoute qu'il y a eu des votes contre le projet.

Daniel Vankerkove (I.C.) intervient une dernière fois en demandant aux conseillers de faire preuve de bon sens et de se montrer en faveur d'un changement important pour les plus démunis. On demande de faire des projets valables, c'est le cas ici. Mais ça ne suffira peut-être pas, relève-t-il.

VOTE: Non (8 - IttrePlus (6), Ecolo (1), Patrick Monjoie (P.A.)) - Oui (6 - I.C. sauf Pascal Henry) - Abstention (2 - Pascal Henry (I.C.), Claude Debrulle (P.A.))

Claude Debrulle (P.A.) motive son abstention en regrettant l'incapacité du Collège à délibérer en temps voulu sur le reste du dossier, ce qui a forcé le Conseil Communal à se prononcer sur un point pour lequel la procédure n'était pas claire. Il note aussi son malaise par rapport à l'intervention de l'Echevin de l'Urbanisme (ndlr : Daniel Vankerkove) sur un dossier à la marge d'un autre dossier dans lequel son intérêt personnel est impliqué.

Pascal Henry (I.C.) motive quant à lui son abstention du fait de la sortie prévue pour ces maisons, qui n'est pas du tout adaptée aux lieux. C'est un manque de bon sens, malgré l'intérêt indéniable d'un projet social.

11. CRAC: OCTROI D'UN PRÊT EXTRAOR-**DINAIRE DANS LE CADRE DE LA PRISE EN CHARGE DES ARRIÉRÉS DE FINANCES** DES SERVICES INCENDIE.

Hélène de Schoutheete (I.C.) explique qu'il s'agit d'une convention concernant une aide exceptionnelle par le biais d'un prêt du CRAC (Centre Régional d'Aide aux Communes) afin de se mettre en ordre pour des arriérés de financement des services d'incendie et des salaires des sapeurs-pompiers volontaires, soit les charges du passé dues au fonctionnement des anciens services d'incendie. Il s'agit de solliciter un crédit d'un montant de 264 477,50 EUR sur une durée de dix ans, avec un taux de 1,05 %.

VOTE: Oui (Unanimité – 16)

12. INFORMATIONS DU COLLÈGE

Hélène de Schoutheete (I.C.) informe que le Contrat-Programme du CLI est arrivé à la commune pour signature. Elle précise également qu'une exposition exceptionnelle est en cours au Musée Marthe Donas, exposition gratuite pour les Ittrois.

Richard Flandroy (IttrePlus) déclare que les avis de paiement concernant les aides spécifiques aux directions pour 2017-2018 ont été reçus de la Fédération Wallonie-Bruxelles : 21 240 EUR pour Ittre et 13 200 EUR pour Virginal.

Daniel Vankerkove (I.C.) déclare que la RCA (Régie Communale Autonome, qui s'occupe de Igestion des infrastructures sportives), délibérée lors du Conseil Communal de septembre, a été approuvée par la ministre en charge. Il invite également les conseillers à l'inauguration du complexe sportif le 9 décembre.

Christian Fayt (IttrePlus) invite les conseillers à la Semaine de l'Arbre. Il précise aussi qu'Ittre a reçu «Deux Fleurs» à la Région Wallonne, et un chèque de 750 EUR. Enfin, il note que des modifications budgétaires à la Province vont permettre d'octroyer 140 000 EUR pour la rue de Gaesbecq et 32 000 EUR pour la rue de Baudémont pour les aménagements suite aux inondations.

13. QUESTIONS ORALES

Complexe sportif

Patrick Monjoie (P.A.) souligne l'invitation à l'inauguration du hall sportif, en présence de différents représentants et des clubs. C'est une bonne nouvelle, qui s'ajoute au fait que le site est déià accessible et utilisé. Toutefois, le conseiller a été interpellé sur le coût significatif pour l'utilisation du terrain, et de l'éclairage en plus si le complexe est utilisé en soirée. Cela pourrait être vivable pour les clubs s'ils pouvaient bénéficier des recettes du bar, générées par leurs membres. Mais ce n'est pas le cas, semble-t-il. Le conseiller demande si c'est vrai et si oui, il s'inquiète de savoir si l'Echevin a conscience que ces coûts élevés et ce manque de rentrées vont causer le sacrifice des clubs. Daniel Vankerkove (I.C.) déclare qu'il répondra quand il aura les éléments définitifs suite à une réunion et à la mise en place effective de la régie qui sera chargée de gérer cela.

Thierry Wyns (I.C.) tient à féliciter l'équipe des cimetières pour l'entretien, qui a pu être observé lors de la Toussaint. Toutefois, une question se pose. Pour accéder au centre sportif, de nombreux jeunes avaient pris l'habitude de passer par la rue du cimetière, et d'arriver ainsi à l'arrière du complexe. Une clôture a été placée, ce qui oblige les jeunes à faire le tour et à emprunter la rue de Samme, bien plus dangereuse. Est-il possible de créer une ouverture dans la clôture? **Daniel Vankerkove (I.C.)** explique qu'une double barrière doit être posée bientôt pour permettre l'accès direct par le terrain. Mais la firme qui doit s'occuper d'aménager les abords a encore des travaux à terminer.

L'Echevin demandera à ce qu'une ouverture

Budget 2018

Claude Debrulle (P.A.) souhaite savoir quelle portée aura la rencontre informelle prévue le 22 novembre entre les conseillers pour parler du budget 2018. Il avait cru comprendre que cette discussion aurait lieu dans le cadre plus formel d'un huis-clos. Qui plus est, il s'étonne du document imposant et plein de chiffres qu'il a reçu, document qui ne comporte aucune note d'orientation quant aux choix proposés afin que la discussion porte sur la trajectoire. Que faut-il attendre de cette réunion ? Ferdinand Jolly (I.C.) explique que cette rencontre a été mise en place à la demande de l'opposition, et qu'elle se fera bien en huis-clos. C'est une réunion de travail pour discuter des différents postes et voir quelles sont les options possibles. Le Collège ne voulait pas donner d'orientation afin que chacun puisse donner

Travaux rue Bruyère

Pascal Henry (I.C.) souhaite revenir sur le stationnement perturbé à cause des travaux à la rue Bruyère. Il avait déjà signalé la dernière fois que la police verbalisait des personnes qui n'avaient pas beaucoup de solutions pour se garer et devaient donc se garer sur le trottoir. Or, de nouvelles verbalisations ont eu lieu depuis la dernière fois, alors que le Bourgmestre avait déclaré qu'il avait été demandé à la police d'être plus souple. Qu'en est-il ? Ferdinand Jolly (I.C.) est étonné de la situation et va renvoyer un mail à la chef de zone et au chef de l'antenne locale pour rappeler que la situation est exception-

Ecluse 5F

Luc Schoukens (Ecolo) explique que les grillages disposés à l'écluse 5F ne permettent pas le passage d'un vélo, d'une poussette ou d'un vélo électrique. Ecolo avait interpellé le Collège à ce sujet. Il a appris que le SPW avait été interpelé. Or, la question était de savoir ce que le Collège allait faire pour arranger la situation plutôt que de transférer la demande. Ferdinand Jolly (I.C.) explique que le Collège doit dialoguer avec le SPW puisque le problème ne relève pas de la commune. Le Collège souhaite vivement que cela s'arrange, parce que cette partie doit pouvoir être traversée. Cela a été demandé avec insistance, mais ça ne dépend pas de la décision du Collège.

Le Conseil se poursuit à huis-clos.

Julie Duthy

CONSEIL COMMUNAL DE NOVEMBRE

NOTE DE LA RÉDACTION:

Au point 10 de ce Conseil communal, différents conseillers ont pointé les erreurs relayées dans les comptes-rendus des conseils communaux publiés dans le Petit Tram et s'en sont servi dans leurs argumen-

Nous tenons à rappeler que le travail du journaliste est de retranscrire les propos des conseillers communaux dans la cadre du Conseil, pas d'en vérifier la véracité. Si un conseiller cite, lors du conseil, des chiffres erronés et que ceux-ci ne sont pas corrigés lors du conseil ou de la relecture, ils apparaitront tels quels dans le compterendu des débats.

Pour tenter d'éviter au maximum ces erreurs, la procédure de relecture veut que chaque groupe politique puisse apporter des corrections au compte-rendu avant publication. Si le journaliste reste responsable de ce qui est accepté ou non comme correction, les erreurs de chiffres ou de toute donnée en général sont bien souvent corrigées sans discussion, puisqu'il en va de la véracité du propos. Toutefois, dans ce cas-ci, aucune erreur n'avait été signalée sur ce point lors de la relecture. Il n'y a donc pas, selon nous, d'erreur de retranscription dans le conseil de septembre.



La rédaction du Petit Tram



Conseil Communal du 19 décembre 2017

Présents: Jean-Paul Cayphas (I.C.), Ferdinand Jolly (I.C.), Christian Fayt (IttrePlus), Daniel Vankerkove (I.C.), Hélène de Schoutheete (I.C.), Richard Flandroy (IttrePlus), Françoise Peeterbroeck (IttrePlus), Fabienne Mollaert (IttrePlus), Corine Latinis (IttrePlus), Arthur Deghorain (IttrePlus), Luc Schoukens (Ecolo), Claude Debrulle (P.A.), Patrick Monjoie (P.A.), Pascal Henry (I.C.)

Carole Spaute (Directrice Générale faisant fonction) Catherine De Longueville (Directrice

Financière) **Excusés**: Donatienne Jossart (I.C.), Thierry

Wyns (I.C.), Aurélie Poulaint (IttrePlus)

1. RÉGIE FONCIÈRE COMMUNALE ORDI-**NAIRE - BUDGET 2018**

Christian Fayt (IttrePlus) explique que ce budget est dans la lignée de ce qui a toujours été fait : 27 488 EUR de dépenses ordinaires (pas de nouveau projet prévu, mais continuité et entretien des proiets existants), et 95 925 EUR de recettes ordinaires (venant des bénéfices des habitations «logements tremplins», etc.) Il faut aussi noter 35 000 EUR de dépenses à l'extraordinaire en remboursement à la commune. Les recettes sont en hausse parce que des logements tremplins vont pouvoir être remis à disposition, après avoir été utilisés notamment pour aider les familles touchées par les inondations. Le budget se clôture avec un bénéfice de 36,73 EUR. Claude Debrulle (P.A.) aimerait savoir s'il y a eu des problèmes rencontrés pour louer les logements tremplins ? Christian Fayt (IttrePlus) explique que ces logements avaient été mis à disposition suite aux inondations. Maintenant qu'ils ont été libérés, ils ont été remis en ordre pour être à nouveau utilisés comme logements tremplins. Un appel a déjà été clôturé pour le premier, et un nouvel appel – réexpliquant bien ce que c'est - va être lancé pour un

Christian Fayt (IttrePlus) tient finalement à rappeler que même s'il n'y a pas de nouveau projet, la régie foncière intervient à chaque fois qu'un promoteur introduit une demande de construction afin que la commune puisse avoir des logements disponibles.

VOTE : Oui (Unanimité – 14)

2. SITUATION DES CAISSES DES 1ER ET **2ÈME TRIMESTRES 2017**

Au 31 mars 2017, les caisses communales comptaient 6 688 038,86 EUR, explique Hélène de Schoutheete (I.C.) – avec un pic qui s'explique suite à l'arrivée des impôts à cette période. Au 30 juin 2017, la situation des caisses était de 5 573 067,44

3. ZONE DE POLICE - DOTATION COM-**MUNALE - BUDGET 2018**

Ferdinand Jolly (I.C.) explique que le taux de participation est inchangé par rapport à 2017. Ittre prend en charge la dotation globale à hauteur de 14,9 %, soit un montant de 760 458,56 EUR.

Patrick Monjoie (P.A.) demande quelles sont les grandes orientations pour 2018? Ferdinand Jolly (I.C.) assure que la priorité reste une police de proximité, qui puisse être présente sur le terrain. La prévention en matière de petite délinquance, de drogue, de sécurité routière est aussi essentielle. Enfin, la sécurité de la prison et des transferts reste un poste qui absorbe énormément d'énergie et de frais pour notre Zone. Concernant les caméras, celles placées à Ittre sont fonctionnelles.

A Virginal, elles ont été placées et seront reliées dans les prochains jours aux écrans pour assurer la surveillance.

Claude Debrulle (P.A.) rappelle qu'il avait été question que le nouveau chef de zone vienne se présenter et parler un peu des priorités de la zone. Ferdinand Jolly (I.C.) va faire en sorte que ce soit programmé en début d'année 2018, avec également une présence des différents responsables des PLP (Partenariat Local de Prévention). VOTE: Oui (11 - I.C. et IttrePlus) -

4. ZONE DE SECOURS DU BW -**DOTATION COMMUNALE - BUDGET**

Ferdinand Jolly (I.C.) déclare que la dotation est en légère baisse, avec un montant de 286 565,97 EUR.

VOTE: Oui (14 – Unanimité)

Abstention (3 – P.A. et Ecolo)

Schoutheete).

Pascal Henry (I.C.) présente alors le cas de Art qui Show, une seconde association à qui il a été demandé des précisions quant à une demande de subsides extraordinaires. Il explique qu'une fois que les précisions ont été apportées, il a transmis le dossier à examen par mail à la commission. Il n'a reçu que deux réponses, et a donc considéré que la demande de complément n'était pas prise en compte. Il précise toutefois que le montant habituel a été inscrit pour cette association malgré que la demande n'ait pas été remplie dans les formes. Luc Schoukens (Ecolo) demande quand même que ce point soit remis à l'ordre du jour de la commission pour que les conseillers puissent en parler, et que la décision ne soit pas prise sur base de réponses ou non à un mail. Pascal Henry (I.C.) approuve. Concernant les autres subsides, Luc Schoukens (Ecolo) explique son incomPatrick Monjoie (P.A.) motive quant à lui par la baisse linéaire.

Claude Debrulle (P.A.), enfin, motive par le fait que le cumul de certaines mesures fait que certaines associations envisagent de mettre la clé sous la porte. Les subsides de plus de 2 500 EUR sont alors votés un par un. Il s'agit de la JSI, Virginal en Fête, le SITI, la Royale Harmonie, le Musée Donas, la Maison du Conte, InterYacht, la Croix-Rouge, la Palette du Ry Ternel, le CLI et l'ASF. Pour l'ensemble, les votes sont similaires.

VOTES: Oui (11 - I.C. et IttrePlus) -Abstention (2 - P.A.) - Non (1 - Ecolo).

6. BUDGET COMMUNAL 2018

Ferdinand Jolly (I.C.) revient rapidement sur la déclaration de politique générale financière. 2018 est la dernière année de la législation, qui aura été marquée principalement par les inondations de 2014 et la faillite d'IdemPapers en 2017. Il y a eu différents projets réalisés : le complexe sportif et l'Agora Space à Virginal, les diques et les ZIT pour prévenir les inondations, l'égouttage à la rue du Croiseau, la réfection de l'église de Virginal, l'agrandissement de l'école communale de Virginal, le plan d'action pour les énergies durables et le climat POLLEC2, le plan communal de développement rural (PCDR), la réfection de certains parkings, l'accès PMR au CPAS, l'agrandissement du service urbanisme, etc. D'autres projets sont encore en cours : l'égouttage à la rue Bruyère, la crèche de Virginal, les dispositifs d'effet de porte, etc. Tous ces projets ont pu être réalisés grâce à de nombreux subsides que les différents échevins ont été chercher là où c'était possible. Les projets en cours pourront tous être clôturés, malgré la faillite d'IdemPapers. Toutefois, le Collège a décidé de ne pas se lancer dans de nouveaux projets dans le cadre du budget extraordinaire pour 2018. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** présente alors le budget. A l'ordinaire, les recettes sont de 10 299 910 EUR, soit moins 800 000 EUR par rapport au budget initial de 2017 (-7%). Les diminutions dues à la faillite d'IdemPapers concernent la force motrice (-189 000 EUR), le précompte immobilier (-581 000 EUR), le Plan Marshall (-260 000 EUR, c'est une estimation). Il y a aussi une baisse de 34 000 EUR pour l'incinérateur. Sont en augmentation : l'impôt sur les personnes physiques (70 000 EUR), les taxes et redevances (50 000 EUR), l'enseignement (27 000 EUR), la régie communale autonome (72 500 EUR), les garderies (10 000 EUR). Le boni présumé en MB3 est de 668 320 EUR à ajouter en recettes ordinaires. L'extraordinaire est en effet réduit au minimum nécessaire en 2018. En termes de dépenses, elles sont en baisse de 2 % par rapport au budget initial de 2017. Elles sont estimées à 9 959 389 EUR. Les dépenses de personnel diminuent de 110 000 EUR, les dépenses de fonctionnement diminuent de 230 000 EUR. Les dépenses de transferts augmentent de 102 000 EUR, suite au subside lié au prix pour la régie communale autonome, une augmentation pour les fabriques d'église et une augmentation de la dotation du CPAS pour la future crèche. Les dettes, enfin, augmentent de 34 000 EUR.

Un prélèvement de 600 000 EUR est fait pour le contentieux NLMK, et un prélève-

EUR. C'est sur cette base que sera financé le reste de l'année. A première vue, le boni pourrait signifier que les efforts déjà consentis ont porté leurs fruits. Mais ce ne sont que des avances sur le compte. Il faudra donc

ment de 327 344 EUR va à l'extraordinaire

pour la clôture de différents projets. Après

prélèvement, le boni est estimé à 50 846



Photo : la fête de la Saint Rémy qui regroupe une quarantaine d'associations du village

5. OCTROI DES SUBVENTIONS COMMU-**NALES - BUDGET 2018**

Pascal Henry (I.C. - Président de la commission des subsides) explique qu'une cinquantaine d'associations a envoyé une demande. Pour cette année 2017, il faut noter que la volonté était toujours de proposer aux associations de proposer des projets innovants, plutôt qu'une demande de subside récurrente pour l'association. Les montants ont été revus de façon linéaire, avec une baisse de 10 % pour chaque association, suite à l'effort communal. Le président explique qu'une association doit être discutée au sein du conseil avant de poursuivre.

Il s'agit de PJPO, qui a fait une demande de subside récurrent, ainsi qu'une demande extraordinaire pour les coûts de son exposition sur la Guerre des Six Jours à l'Espace Bauthier. La première demande n'étant pas complète, un complément d'information a été demandé. La décision de la commission a été de proposer un montant de 500 EUR. Cette proposition a été transmise au Collège, qui lui a décidé de ne pas donner ce subside. Le point arrive donc au Conseil, qui doit trancher. Ferdinand Jolly (I.C.) demande que ce soit l'avis de la commission qui prime. **Hélène de Schoutheete** (I.C.) explique qu'elle s'était, elle, opposée au fait que ce subside soit donné. Elle ne remet certainement pas en question la qualité de l'exposition, mais puisque 10 % de subsides ont été enlevés dans chaque association, elle n'est pas à l'aise avec le fait de donner des subsides extraordinaires. C'est enlever à certains pour redonner à d'autres. Un vote a lieu pour l'octroi de 500 EUR à PJPO, qui récolte 12 oui et 2 non (Pascal Henry et Hélène de

préhension face à la décision de baisser les subsides de façon unilatérale. Le président de la commission a rappelé que la volonté était de valoriser des projets. Mais là, la décision fait qu'il n'est tenu compte de rien, qu'il n'y a pas d'analyse. Les subsides auraient dû être rediscutés un par un par la commission pour faire cet effort, trouve le conseiller. Ittre peut se vanter d'un pôle associatif et culturel très actif, qui fait preuve d'une grande créativité. Les économies qui ont été faites avec les -10 % sont de l'ordre de 11 000 EUR, soit 0,001 % du budget communal. Des mesures pareilles n'ont aucun sens. Il estime que ça ne peut que tuer la vie associative de la commune. Hélène de Schoutheete (I.C.) se montre relativement d'accord avec Luc Schoukens sur le fait que des arbitrages n'ont pas été faits. Claude Debrulle (P.A.) se joint à ces remarques. Pascal Henry (I.C.) explique que la mesure linéaire a été demandée par le Collège comme mesure immédiate à prendre dans l'effort commun. Toutefois, il pense également qu'il va falloir avoir une vision plus précise pour chaque association - voir lesquelles sont réellement dans le

VOTE: Oui (10 – I.C. et IttrePlus – sauf Fabienne Mollaert) - Abstention (3 - P.A. et Fabienne Mollaert (IttrePlus)) - Non (1 -

besoin, et lesquelles peuvent éventuelle-

ment être revues à la baisse.

Fabienne Mollaert (IttrePlus) motive son abstention par le fait qu'on baisse les subsides de façon unilatérale, mais qu'on augmente d'autres postes qui vont toucher les associations également, comme la location des salles. Les associations font partie des premières victimes de l'effort budgétaire communal.

attendre le résultat des comptes pour sentir les effets réels de la fermeture

d'IdemPapers sur les finances communales. Les efforts déjà faits ont été renforcés par une hausse des recettes, mais aussi par un budget réduit à sa plus simple expression. Le boni retiré de la MB3/2017 (Modification Budgétaire) n'a été possible que parce que l'extraordinaire a été gelé. Tout cela contribue à l'illusion d'une bonne santé financière et ne pourra pas être réitéré à l'avenir. Les effets réels de la faillite d'IdemPapers ne seront ressentis que lors des comptes 2017 et de l'élaboration du budget 2019. Maintenant, ce qui manque selon l'Echevine, ce sont des propositions plus

structurelles pour prévenir une catastrophe financière. Les recettes existent, mais on sait depuis longtemps qu'elles sont fragiles. L'exercice de redresser la barre d'un tel paquebot est périlleux en fin de législature. Deux choix étaient possibles : laisser la prochaine législature s'en charger, ou prendre déjà des mesures pour modifier la façon de gérer la commune. Le Collège a choisi la première option. Si c'est un choix qu'il faut respecter, l'Echevine tient à dire qu'elle n'est pas en accord, par souci de transparence par rapport aux électeurs. Prendre certaines mesures ne pourra pas être évité. On ne peut pas, avant les élections, donner aux électeurs l'illusion que rien n'a changé. Son espoir est de voir d'abord des mesures qui feront diminuer les dépenses, plutôt qu'augmenter les recettes (et donc les taxes). En attendant la prochaine législature pour prendre des mesures courageuses, un temps précieux est perdu, selon l'Echevine. Pour clôturer son exposé, l'Echevine propose plusieurs pistes. Premièrement, elle estime qu'il faut aller de plus en plus vers un budget vérité. Il ne faut pas décider des dépenses à la grosse louche sous prétexte que ça a toujours été fait comme ça. Cela ne diminuera pas le boni du compte, mais l'anticipera. De plus, les dépenses pourraient être évaluées au plus près grâce à des enveloppes «a minima». Les hausses devraient être discutées et motivées en MB. Cela permettrait de responsabiliser face à une série de dépenses. Assainir des structures déficitaires peut aussi être une piste à suivre : même si cela ne va pas plaire, la MCAE par exemple. Ittre est une commune très généreuse dans ses cadeaux aux citoyens (colis de Noël, sacs poubelles gratuits, chèques pouvoir d'achat, etc.) Il est peut-être possible de les garder tout en étant innovant dans leur mise en œuvre. Ces projets doivent être analysés et être le reflet de réels choix politiques. Dans les pistes citées, il y a également la mise en place urgente du PAEDC qui permettrait des économies sur une série de postes pour la commune, mais aussi pour ses citoyens. Enfin, il faut constituer des réserves pour amortir si ce qui a été vécu en 2017 devait se reproduire.

prendre le temps de faire les choses de manière plus réfléchie. Il est important de se pencher sur les pistes possibles de façon constructive et créative. Si ce n'est pas fait, Ittre risque de se voir imposer des mesures par l'extérieur (augmentation d'impôts, réductions de personnel, etc.) Si nous souhaitons obtenir l'aide de la Région wallonne, nous savons déjà que l'IPP (Impôt sur les Personnes Physiques) devra être augmenté au maximum et que nous devrons présenter un budget-vérité.

Ferdinand Jolly (I.C.) soutient cette vision réaliste. Il regrette qu'il n'y ait pas eu de majorité au Collège pour avoir un budget-vérité. Les baisses de recettes n'ont pas été anticipées, et ça risque d'être à nouveau le cas si les recettes fiscales liées à NLMK baissent à l'avenir.

Claude Debrulle (P.A.) va d'abord revenir sur le bilan de législature réalisé par le Bourgmestre. Il remarque que dans les projets cités dans le bilan, plusieurs ont été lancés sous l'ancienne législature : l'extension de l'école ou la nouvelle crèche par exemple. Toutefois, il note aussi que dans l'inventaire des événements exceptionnels qui ont marqué la législature (IdemPapers et inondations), certains ont été oubliés : la faillite de la S.A. La Valette par exemple. qu'il considère comme un gouffre financier de fonds publics. Concernant les inondations, si les suites immédiates ont été indéniablement gérées avec efficacité et humanité, le conseiller n'est pas du même avis concernant leurs séquelles. Quid du coût total ? Quid d'une stratégie mise en place en concertation ? Quid de la prévention ? Enfin, concernant la faillite d'IdemPapers et les difficultés financières de NLMK, le conseiller rappelle que cette dépendance financière de la commune à deux grandes entreprises a été maintes et maintes fois dénoncée. La demande incessante de création d'une commission est d'ailleurs restée sans réponse.

Tout cela fait que la situation à laquelle la commune est confrontée réclame dans l'urgence (et réclamait déjà hier) d'anticiper cette situation en adoptant des mesures structurelles courageuses. Il semble que cette majorité y a renoncé depuis des années, continue le conseiller, laissant à la prochaine législature la responsabilité de les assumer. Claude Debrulle qualifie cela de lâcheté. Selon lui, pour s'en sortir, la commune va avoir besoin d'une vision d'avenir, qui réclame un bon outil opérationnel de travail et la fixation d'objectifs quantitatifs et qualitatifs. Concernant l'outil opérationnel, il s'agit un d'une administration communale dont l'excellence peut être boostée par des mesures d'accompagnement structurelles qui lui manquent (un organigramme, une hiérarchie, etc.) C'est de ces mesures que dépend la réussite des objectifs à fixer. Concernant ces objectifs, PA en a cité quelques-uns : une politique de transition industrielle et com-

merciale (un rapport de la législature précédente identifiait des pistes de développement durable qui pourraient être enrichies aujourd'hui), une politique de transition énergétique (avec des moyens alloués au groupe Energ'Ittre), une politique de promotion culturelle et touristique (avec un soutien aux différents acteurs culturels. par exemple en octroyant au musée Donas l'espace dont il a besoin), et enfin, une politique de participation citoyenne (au cœur du projet de P.A., le conseiller estime qu'elle a été mise à mal pendant la législature). Suite à ces propositions, le conseiller termine en évoquant la politique sportive communale, qui a été gâtée par cette législature selon lui. L'ancienne majorité avait déjà un projet de nouveau terrain de sport, pour héberger le club de foot de Virginal, notamment. Mais le projet proposé par la majorité a été tout autre, et n'a pas suivi les propositions alternatives plus raisonnables faites par P.A. De plus, le conseiller revient sur le fait que, malgré une demande incessante depuis des mois, il n'y a toujours pas de chiffres précis concernant le coût total de la construction et les frais de fonctionnement du complexe sportif. La réponse à cette demande a toujours été que toutes les factures n'étaient pas encore en la possession de l'administration. Le conseiller P.A. insiste toutefois pour que ces chiffres soient clarifiés, puisqu'un nouveau supplément de dépenses semble apparaître dans le budget présenté. Détailler les moyens de financement de ce complexe (subsides / emprunts et fonds propres) serait faire

preuve de transparence. Hélène de Schoutheete (I.C.) précise que le détail de ce nouveau supplément a été fait : 75 000 EUR pour les honoraires des bureaux d'études, 100 000 EUR pour la finalisation et 100 000 EUR pour la capitalisation de la RCA.

Enfin, pour clôturer, le conseiller P.A. Claude Debrulle pointe les querelles au sein de la majorité en place. Si hier, ces désaccords étaient discrets (fêtes du 15 août, etc.), ils semblent devenir quasi permanents et portent sur des stratégies communales majeures désormais : le sauvetage de La Valette, la stratégie budgétaire. Le conseiller estime que les concitoyens souffrent de ces querelles et craint que ça ne pousse la majorité à se contenter d'expédier les affaires courantes jusqu'à la date fatidique des élections d'octobre.

Luc Schoukens (Ecolo) commence son intervention en rappelant qu'une commune a une série de services à rendre à sa communauté. En tant que service public, il y a des responsabilités à prendre et il faut avoir des préoccupations sociales, environnementales et citoyennes. Lui aussi revient sur le bilan présenté par le Bourgmestre. Il regrette le manque d'association des citoyens et du conseil communal à la dynamique qui a suivi les inondations, par

exemple. Pour le PCDR, si la démarche était

positive et a pu s'appuyer sur une concertation citoyenne large au début, l'impression s'est fait sentir sur la fin que le tout était orienté par le Collège. Pour le PAEDC, il s'agit d'une réelle avancée, mais qui souffre d'une passivité quant à sa mise en place. Concernant le budget 2018, le conseiller accorde à la majorité une note insatisfaisante. Il estime qu'il n'y a pas eu la capacité ou la volonté politique d'être proactif quant aux dépenses et à la dépendance aux grandes entreprises. Il attendait des prises de position, qui n'ont pas eu lieu. Il rejoint l'Echevine dans sa crainte de perdre un temps précieux. Mais il estime que ce temps précieux a déjà été perdu par ailleurs, notamment par le fait de ne pas avoir investi dans l'énergie renouvelable comme suggéré par Ecolo. Cela aurait pu profiter à la commune si elle avait investi il y a cing ans.

Les choix budgétaires présentés sont déce-

vants et insuffisants. Mais il insiste sur le fait qu'il y a eu des choix : les services aux familles (extrascolaire) augmentent, les subventions aux associations et à la culture diminuent, le prix des locations de salles pour ces mêmes associations augmente. Ces mesures font que le tissu associatif est mis en difficulté, et de ce fait, pas reconnu à sa juste valeur. Pour le complexe sportif et la RCA qui va gérer l'ensemble des infrastructures sportives communales, il estime que les tarifs sont ingérables pour les clubs. Il s'agit, selon lui, d'un nouvel exemple de mangue de co-construction quant à la gestion d'une infrastructure communale. Enfin, quant aux autres choix faits comme maintenir les colis de Noël, les chèques pouvoird'achat, le conseiller estime qu'il n'aurait pas voulu les voir supprimés, mais qu'ils peuvent être repensés pour permettre une plus grande anticipation, et répondre plus à des soucis écologiques ou de transition. **Daniel Vankerkove (I.C.)** tient d'abord à rappeler que, selon lui, des enfants qui sont occupés au sport - activité qui développe l'esprit d'équipe, la solidarité, les relations entre les ieunes – ca n'a pas de prix. Le sport a en effet été gâté par cette législature, et cela n'a pas créé de problèmes internes. L'Echevin estime que l'ancienne législature avait laissé une porte ouverte en la matière, parce qu'elle n'avait rien fait. Au sein de l'opposition, depuis cinq ans, il y a un effort d'insuffler un sentiment d'insatisfaction permanente, estime-t-il. En six législatures, l'Echevin n'a jamais vu des membres de Collège aussi présents sur le terrain, qui se battent pour obtenir des subsides, etc. Il y a eu des moments difficiles dans la majorité, mais ils ont été surmontés. Pour les chiffres du complexe sportif, pour le moment, ce que l'Echevin peut dire, c'est que le montant était de 4 281 314 EUR TVAC lors de la soumission du projet. Alors que les travaux sont presque finis, les chiffres connus à l'heure de ce conseil communal font un total de 4 383

A votre service depuis 1980

Electricité Marchal spri

Mise en Conformité

Avec des réserves, il serait plus facile de

Travaux et dépannages en tous genres. Vidéoparlophonie. Chauffage électrique.

Domotique BTICINO et HAGER Surveillance par caméras. Contrôle d'accès en tous genres. Electrification de portail ou porte de garage.

067/64 61 13 - 0475/479 346 info@marchalsprl.com www.marchalsprl.com



COM AGR





PATRICE FOUCART

33 Rue Emile Nils 1460 Ittre

Abattage - Elagage Taille de haies Bois de chauffage - Travaux forestiers

067/56 17 54 ou 0476/82 46 37



Décoration - atmosphère - evénements RUDI HANNON $Au\,Bazar$

Heures d'ouvertures le lundi et mardi sur RDV - le mercredi de 14h00 à 18h30 le jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h30 le samedi de 9h30 à 14h00

rue de la Station 28 Braine-le-Château 02/366 37 46 - 0475/46 24 39 www.aubazar.be

L'Etable d'Hôtes

Ferme de Samme



TABLES D'HÔTES TOUS LES VENDREDIS DÈS 19H30

CUISINE AUX LÉGUMES BIO

rue de Tubize 4B - 1460 **VIRGINAL 067/78 06 70 - 0497/415 421 - 0494/652 753** letabledhotes@letablehotes.be - www.letabledhotes.be

674 EUR – avec quelques décomptes qui seront encore à ajouter. L'Echevin rappelle qu'il y a un retour de TVA prévu de 734 000 EUR. A cela s'ajoute le fait que la RCA doit être viable pendant quinze ans, et devra, pendant les quinze prochaines années, prévoir un retour financier à la commune de 72 000 EUR par an, soit un million au bout de quinze ans. Avec tout cela pris en compte, l'Echevin estime que les travaux sont restés dans l'enveloppe prévue. Sur la question de savoir si les clubs vont pouvoir supporter les tarifs fixés, Daniel

Vankerkove rejoint les conseillers et pense qu'il y a encore beaucoup d'interrogations. Enfin, concernant la participation citoyenne et la remarque du conseiller Debrulle concernant sa baisse, l'Echevin estime qu'elle est pourtant une réussite due à l'ensemble du Collège. Certaines démarches citoyennes sont visibles, mais d'autres le sont moins et elles sont à prendre en compte. Il trouve également qu'il est normal que, sur neuf conseils consultatifs, il y ait des défections avant la fin de la législature. Selon l'Echevin, on ne peut que se féliciter. Les habitants lui disent régulièrement à quel point la vie à Ittre est plaisante, de par sa vie culturelle, associative, sportive hors du commun. Les gens viennent vivre ici pour cela.

Ferdinand Jolly (I.C.) répond à son tour. Concernant la gestion des différentes crises, il estime que tous les échevins se sont montrés proactifs. Un rendez-vous a été pris immédiatement avec la ministre Alda Gréoli (après l'annonce par la Ministre de la Culture de ne pas renouveler le contrat-programme de la Valette) pour défendre le subventionnement de notre théâtre par la FWB (Fédération Wallonie-Bruxelles), les rencontres avec la direction d'IdemPapers ont été fréquentes pour tenter d'aider au mieux à relancer une activité papetière sur le site, des invitations sont faites chaque année à NLMK pour discuter de la situation et des conséquences pour Ittre, et tout le monde était sur le terrain immédiatement lors des inondations. Concernant la participation citoyenne, il estime lui aussi qu'il est un peu dur de dire qu'elle a été délaissée, quand il y a eu la mise en place du PCDR qui a fait intervenir et continue à faire intervenir les citoyens. Christian Fayt (IttrePlus) estime que le discours concernant le budget est le même qu'il l'était il y a un an : ce sont des lamentations. IttrePlus était le seul parti à être confiant, à dire que ça irait. Et les comptes ont montré un boni de 1 100 000 EUR, boni qui a pu aider à amortir la faillite

d'IdemPapers. Concernant le budget, qu'en est-il? Des mesures rapides ont été prises en août, dès l'annonce de la faillite, pour tenter de trouver une solution. Mais elles ont surtout affecté les associations et clubs. comme l'opposition l'a souligné. L'Echevin tient d'ailleurs à ajouter que les parents sont à ajouter aux premières victimes directes des mesures prises, parce que beaucoup de ces mesures concernent la petite enfance et l'enfance. Selon lui, certaines mesures qui ont été prises doivent être revues. Il comprend la position de certains de réclamer des mesures structurelles. Mais quand la volonté est de ne toucher ni aux impôts des citoyens, ni de faire des réductions de personnel, les mesures structurelles deviennent plus difficiles à prendre. L'Echevin estime que ce ne sont pas toujours les mêmes qui doivent être touchés. Il faut donc prendre le temps de voir ce qui peut être changé petit à petit, et ne plus faire comme avant. Christian Fayt tient à souligner que son groupe ne souhaite pas que ce soit toujours les mêmes qui payent quand il y a des problèmes. C'est pourquoi IttrePlus a voulu prendre le temps. Personne ne sait dans quelle direction on va : l'activité d'IdemPapers peut reprendre, par exemple. Comment, alors, faire un budget ? C'est seulement quand on y verra plus clair qu'il sera possible de prendre des mesures structurelles pour l'avenir. Mais l'effort ne doit pas venir que d'Ittre pour tenter de trouver une solution : les autres niveaux devront aider. Le brouillard dans lequel se trouve la commune est normal.

Claude Debrulle (P.A.) trouve que le mérite du débat est d'offrir des éléments de réponse sur des interrogations de son groupe. Concernant la politique sportive, le conseiller n'est pas d'accord avec l'**Echevin** Vankerkove pour dire que la majorité précédente n'avait rien fait : le projet d'Agora était bouclé et a été démonté par la nouvelle majorité. Il demande également d'arrêter la démagogie : P.A. a bien évidemment le souci de voir les enfants occupés par des activités aussi enrichissantes que le sport. Mais cela n'empêche pas de se poser des questions sur la gestion financière du projet. Pour la transition énergétique, le conseiller remarque qu'il n'y a pas de réponse de la majorité à ce sujet, alors qu'il s'agirait, selon P.A., d'une réponse politique majeure à apporter à la crise actuelle. Il faut mettre des moyens pour y arriver, et pas juste signer des plans qui ne sont pas mis en œuvre. Le conseiller rappelle ensuite qu'il a souligné l'efficacité de la réponse

COM AGR

rapide lors des inondations – mais que son problème se situe dans les suites et la nonparticipation citoyenne dans les stratégies à mettre en place pour éviter que ça ne se reproduise. La critique est la même pour IdemPapers ou NLMK : la présence sur le terrain est incontestable. Ce qui est reproché, c'est le manque d'anticipation. Tous ces problèmes dépassent une simple législature, et devraient être assumés par l'ensemble des partis pour une réaction plus efficace. Enfin, le conseiller tient à préciser qu'il ne s'agit pas de lamentations de la part de l'opposition dans son discours, mais bien d'un diagnostic qui se veut le plus objectif possible de la situation. Il y a volonté d'une nouvelle dynamique. Il y a des incertitudes, et c'est normal : mais P.A. aimerait qu'elles soient anticipées, que des hypothèses défavorables soient prises en compte afin de ne plus être pris de court. Le conseiller termine en abondant dans le sens de Daniel Vankerkove sur le fait que les habitants sont heureux d'habiter à Ittre. Mais certains commencent à s'inquiéter, et ils interpellent leurs élus à ce sujet. Luc Schoukens (Ecolo) rappelle que le rôle d'une minorité est d'améliorer un projet, d'attirer l'attention sur des éventuelles dérives ou sur des perspectives à choisir de façon plus responsable. C'est pour cela que le groupe Ecolo continuera d'exprimer des attentes. Notamment en matière de politique énergétique, où il n'y a pas d'avis tranché. Ensuite, le conseiller tient à demander pourquoi l'impact des mesures est si grand pour les associations et la culture quand tout le monde semble être d'accord pour dire qu'il s'agit d'une fierté de la commune. Il poursuit en disant qu'une autre fierté qu'il partage sur la commune, c'est qu'à lttre, on se bat pour sa communauté. Tous les partis se sont battus pour les différentes catastrophes connues lors de cette législature, parfois en coulisse, et Ecolo n'a jamais contesté que tout le monde se soit autant démené. Enfin, le conseiller, suite aux débats, semble remarquer que finalement, tout le monde estime que les options choisies pour ce budget n'étaient pas les bonnes, et il se demande au final qui a décidé de prendre ces mesures. Christian Fayt (IttrePlus) le corrige en précisant qu'il n'a pas été dit que les options prises n'étaient pas bonnes. Il estime que l'option choisie est la seule qui pourra permettre des ajustements petit à

petit. Ferdinand Jolly (I.C.) précise quant à

lui que la transition énergétique reste un

objectif prioritaire, et que tant que la situa-

tion financière ne permettra pas l'engage-

Entreprise de Toiture,Zinguerie. **Neusy Michel**

étanchéité de cheminée,démoussage plate-forme zinc,pvc,roofing, ure sur ardoises,nettoyage goutières. contrat d'entretien, devis gratuit,

neusymichel@hotmail.com

Neusy Michel SPRL

ment du conseiller énergétique prévu à mitemps, la gestion des économies d'énergie ainsi que des énergies renouvelables continuera à être assurée par des fonctionnaires de l'administration.

Depuis le début de la législature, Pascal **Henry (I.C.)** a pu remarquer qu'il y avait toujours des optimistes et des pessimistes en matière de budget. On cherche des moyens pour retrouver des finances, pour diversifier. Il faut prendre des mesures structurelles, ne pas laisser la patate chaude aux autres. Avec tous ces débats, le conseiller note qu'il lui semble y avoir un manque de responsabilité de la part du Collège de faire des choix. Il lui paraît difficile de faire un choix quant à ce vote, malgré son appartenance à la majorité, tant on présente ce budget comme étant mi-figue, mi-raisin. On ne peut pas se permettre de dire «on verra bien», selon lui. Le conseiller trouve que le budget présenté n'est pas celui espéré, et il s'en dit déçu.

Hélène de Schoutheete (I.C.) refuse de parler d'optimisme ou de pessimisme. L'Echevine se montre plutôt réaliste, et invite le conseiller à retourner lire les avis donnés depuis le début de la législature. Ils sont tous dans cette lignée.

Jean-Paul Cayphas (I.C.) tient à clôturer le débat en s'attristant des dissensions dans la majorité. Il regrette beaucoup que plusieurs dossiers aient parfois mené à de gros écarts entre les deux partis partenaires. Mais malgré cela, il souligne tout le travail effectué par le Collège.

VOTE (identique pour ordinaire / extraordinaire / général) : Oui (10 – I.C. et IttrePlus - sauf Pascal Henry) - Abstention (1 - Pascal Henry (I.C.)) - Non (3 - P.A. et

Pascal Henry (I.C.) motive son abstention en regrettant que le budget n'apporte pas la sécurité financière voulue, et que ce dossier soit un peu laissé pour la majorité

7. MARCHÉS PUBLICS DE LA GESTION **JOURNALIÈRE: DÉLÉGATION DU CONSEIL AU COLLÈGE**

Hélène de Schoutheete (I.C.) rappelle qu'il s'agit de déléguer au Collège les décisions concernant les marchés publics inférieurs à 15 000 EUR HTVA. Luc Schoukens (Ecolo) réinsiste sur l'importance d'intégrer des clauses sociales et environnementales, et de favoriser le commerce local et les indépendants ittrois. Christian Fayt (IttrePlus) estime que c'est déjà le cas, quand les règles en vigueur le permettent.

Massages relaxants Réflexologie plantaire

Cabinet diététique - Chantal VAN LIERDE 36 rue G. Vervueren 1460 VIRGINAL **067/64 64 37**



ELECTRICITÉ - CHAUFFAGE - SANITAIRE -RÉNOVATION - AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR & EXTÉRIEUR - PISCINES - JARDINS **ESPACES VERTS - CONCEPTION** RÉALISATION - ENTRETIEN MEMBRE DE COMPRE AGRIN

Pierre Carton 0494/52 48 28 - p.carton@bc-sprl.be Pierre Stryckman 0475/28 50 42 - p.stryckman@bc-sprl.be

Ets BONTET Philippe Châssis - Portes - Vérandas - Volets



P.V.C Deceuninck (possibilité bois et Alu) Electrification de volet (délais rapides) Primes à l'énergie et réduction d'impôts

> Rue Bruyère de Virginal, 76 1460 Ittre (Virginal)

Tél: 067/64 83 01 - Fax: 067/64 83 01 Gsm: 0475/571 399



La Brioche d'Or

Votre arusan vous propose un large assorument:

PAINS, PETITES BOULANGERIES, VIENNOISERIES,

Kiné balnéothérapie

Traitement dans l'eau, utilisé dans de nombreuses pathologies:

- ✔ Récupérer la mobilité de son corps ou d'une articulation après un traumatisme
- ✔ Retrouver sa forme tout en respectant ses limites physiques
- ✓ Aider son corps atteint de fibromyalgie
- ✔ Détendre son corps en douceur sur les conseils d'une kinésithérapeute.

Autant de bonnes raisons de se mettre à l'eau!

Les séances se déroulent au Centre Pure Rue de la procession 4 à 1460 ITTRE Le jeudi de 15h a 16h Infos: 0496/876322 Natasha.rommes@gmail.com Réservation obligatoire

> CARFITTING 067/21 92 89

ENTRETIEN - RÉPARATION - ACHAT - VENTE

VÉHICULES TOUTES MARQUES

Vincent Verstraeten Rue les Hauts du Ry Ternel 32 - 1461 HAUT-ITTRE

16 Petit Tram 466 janvier 2018

DES AGRICULTEURS ET DES INDUSTRIELS À VOTRE SERVICE!

WWW.COMARTAGRIND.BE

Claude Debrulle (P.A.) explique qu'il votera contre, parce qu'en année électorale, il estime qu'un rapport doit être fait au Conseil.

VOTE: Oui (12 – I.C., IttrePlus, Ecolo) – Non (2 – P.A.)

8. ATL: PROJET D'ACCUEIL ET RÈGLE-MENTS SPÉCIFIQUES: ANIMATIONS VACANCES ET AES (ACTIVITÉS EXTRAS-COLAIRES)

Richard Flandroy (IttrePlus) présente ce projet de modifications de la tarification de l'accueil en période scolaire sur les quatre sites scolaires (libres et communaux), ainsi qu'à la Maison Chabeau. Dès le 1er mars, l'accueil prévu dans les écoles matin et soir sera payant selon un taux au quart d'heure (0,35 EUR pour le premier enfant, 0,25 EUR pour le second, et 0,15 EUR pour le troisième et plus). Entre 8h et le début des cours et entre la fin de cours et 15h30, l'accueil est gratuit. Un contrôle des présences avec un nouvel outil de scanning sera mis en place en janvier, outil qui va simplifier l'encodage et la facturation. Les journées pédagogiques seront tarifées selon les mêmes règles. Le prix des activités extrascolaires est inchangé. L'Echevin rappelle que le montant payé pour les différentes activités et l'accueil extrascolaires est repris automatiquement sur une attestation de déduction fiscale pour les parents. Concernant les animations durant les congés scolaires (six semaines par an), les journées (de 10h à 16h) coûteront 10 EUR pour le premier enfant, 8 EUR pour le second et 6 EUR pour le troisième et plus. Ce prix comprend toutes les activités. L'accueil sera gratuit entre 9h30 et 10h et entre 16h et 16h30. En dehors de ces horaires, la tarification au quart d'heure sera en vigueur.

Patrick Monjoie (P.A.) se dit un peu estomaqué de voir que les parents doivent payer la présence en garderie les jours de journées pédagogiques. Il s'agit, selon lui, d'un moment que l'école impose et les parents n'ont pas le choix, il est donc étonant que ce soit payant. Richard Flandroy (IttrePlus) précise qu'il ne s'agit pas d'une simple garderie, mais bien d'un accueil avec des activités prévues par des personnes qualifiées. Arthur Deghorain (IttrePlus) ajoute qu'une journée pédagogique n'est pas considérée comme un jour d'école, et que les enfants ne sont pas obligés d'être présents.

Luc Schoukens (Ecolo) estime que les différentes mesures prises présentées lors de ce conseil, qui concernent l'enfance, n'aident pas tellement à faire monter les recettes, mais vont par contre beaucoup se ressentir dans le portefeuille des parents. Il trouve important de montrer quelles répercussions négatives les mesures qu'il ne trouve pas efficaces ont sur les familles. Dans ces décisions unilatérales, les familles sont pénalisées.

Christian Fayt (IttrePlus) rappelle que

c'est un service qui coûte cher. Les modifications ont été faites en tenant compte des tarifs dans les communes avoisinantes. Il y a une série de paramètres qui sont encore inconnus. La tarification, qui se faisait avant à l'heure, passe au quart d'heure. L'impact est difficile à évaluer, tant pour les recettes communales, que pour les finances des parents. Il faudra voir ce que ces mesures donneront à l'usage, et éventuellement les ajuster. Claude Debrulle (P.A.) demande alors qu'un amendement soit prévu afin de prévoir une évaluation après neuf mois de fonctionnement. L'amendement est accepté.

Ferdinand Jolly (I.C.) considère que pour pérenniser ce genre de services, il faut s'approcher au maximum du coût vérité. Luc Schoukens (Ecolo) rétorque que ce doit être fait dans tous les départements alors. Christian Fayt (Ecolo) rappelle tout de même qu'il s'agit d'un service communal, mis en place pour rendre services aux parents

Fabienne Mollaert (IttrePlus) clôture le débat en déplorant que les parents seront

TIEN À LA RÉUSSITE SCOLAIRE

Richard Flandroy (IttrePlus) rappelle que ces soutiens sont pour les enfants scolarisés sur le territoire communal pour les écoles primaires, et pour les enfants domiciliés à Ittre pour les écoles secondaires et les études supérieures. Les cours sont payés avec des cartes prépayées de 4 heures. La première carte est à 8 EUR par heure (soit 32 EUR). La seconde carte à 10 EUR par heure, avec une augmentation progressive jusqu'à la sixième carte à 18 EUR par heure.

Luc Schoukens (Ecolo) s'étonne de la progressivité: les jeunes qui en ont le plus besoin paieront donc de plus en plus cher? C'est une mesure purement financière qui ne tient pas compte du social. Le conseiller se dit inquiet des stratégies privilégiées par la majorité. Arthur Deghorain (IttrePlus) le rejoint dans ses inquiétudes. Richard Flandroy (IttrePlus) explique que cette mesure a été adaptée pour être progressive parce qu'un soutien n'implique pas un besoin trop grand en heures. Fabienne

Debrulle (P.A.) trouve cela quand même surprenant pour ce qui reste un service communal. Christian Fayt (IttrePlus) tient à préciser que très peu d'élèves font plus de guinze heures via ce service. En plus, les prix restent totalement abordables face à d'autres services publics similaires. Les autres conseillers entendent bien que le service reste une offre rare, ça n'enlève rien à leur étonnement quant à l'augmentation. Daniel Vankerkove (I.C.) rappelle que l'avantage du service est qu'il demeure communal : il ne faut pas se déplacer et faire des recherches pour trouver un professeur compétent. La commune les met à disposition. Il admet que l'expérience devra peut-être pousser à affiner les

VOTE: Oui (8 – I.C. et IttrePlus – Sauf Fabienne Mollaert, Corine Latinis, Arthur Deghorain) – Abstention (1 – Arthur Deghorain (IttrePlus)) – Non (5 – Fabienne Mollaert (IttrePlus), Corine Latinis (IttrePlus), Claude Debrulle (P.A.), Patrick Monjoie (P.A.), Luc Schoukens (Ecolo))

chiffres.

10. TARIFICATION DES ÉTUDES DIRI-GÉES DES ÉCOLES COMMUNALES

Richard Flandroy (IttrePlus) explique que le prix de l'heure d'étude passe de 1 EUR à 2 EUR. Toutefois, il souligne que la tarification au quart d'heure de l'accueil extrascolaire fera en sorte de limiter les hausses pour les parents.

Luc Schoukens (Ecolo) trouve quand même important de souligner le travail fourni par l'Echevin et Frédérique Joris, employée du service extrascolaire. Tout le travail n'est pas remis en question.

Toutefois, le fait que les mesures interviennent dans certains domaines de façon aussi forte, et qu'elles soient absentes d'autres le pousse à voter contre ces mesures.

VOTE: Oui (8 – I.C. et IttrePlus – Sauf Fabienne Mollaert, Corine Latinis, Arthur Deghorain) – Abstention (1 – Arthur Deghorain (IttrePlus)) – Non (5 – Fabienne Mollaert (IttrePlus), Corine Latinis (IttrePlus), Claude Debrulle (P.A.), Patrick Monjoie (P.A.), Luc Schoukens (Ecolo))

11. RÈGLEMENT SUR LA DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES GRATUITS POUR

Hélène de Schoutheete (I.C.) rappelle que cette décision avait été reportée, mais que le Collège a décidé de garder les mêmes conditions que pour 2017. Luc Schoukens (Ecolo) estime que les sacs gratuits ne poussent pas à une gestion différente des déchets, ce qui va à l'encontre de sa demande d'une réflexion globale plus poussée sur la gestion des déchets.

VOTE: Oui (14 – Unanimité)



victimes de ces mesures, même si les augmentations ne semblent pas si fortes. Elle constate qu'il y a eu des baisses de 10 % des budgets dans tous les postes, mais que les hausses proposées sont bien plus fortes et ne sont pas progressives.

Hélène de Schoutheete (I.C.) précise que certaines mesures isolées peuvent effectivement paraître injustes. Ces augmentations devaient faire partie d'un ensemble plus large, mais le Collège n'a pas été jusqu'au bout.

VOTE: Oui (10 – I.C. et IttrePlus – Sauf Fabienne Mollaert) – Abstention (3 – Fabienne Mollaert (IttrePlus), Patrick Monjoie (P.A.) et Luc Schoukens (Ecolo)) – Non (1 – Claude Debrulle (P.A.))

9. TARIFICATION DES COURS DE SOU-

Mollaert (IttrePlus) demande toutefois pourquoi toutes les cartes n'ont pas le même prix. Patrick Monjoie (P.A.) s'ajoute à l'incompréhension. Arthur Deghorain (IttrePlus) souligne que chez un professeur privé, les prix restent les mêmes. Hélène de Schoutheete (I.C.) souhaite préciser que le prix de la première carte est loin de représenter ce que gagne réellement le professeur pour l'heure donnée. Plus il y a d'heures, plus les cartes se rapprochent du coût-vérité. Arthur Deghorain (IttrePlus) estime que dans ce

débat, ce n'est pas la rémunération du professeur qui compte, mais ce que les parents vont devoir payer. **Ferdinand Jolly** (I.C.) précise que la mesure a été prise pour inciter les parents à utiliser les heures de la façon la plus rationnelle possible. **Claude**

Agence Ittre

Rue Basse 26 1460 Ittre +32 (0)67 64 55 40 | +32 (0)2 228 17 00 ittre@bnpparibasfortis.com N° FSMA 045110 cA-cB





Pour vos publicités LE PETIT TRAM

067/64 73 23 www.ittreculture.be info@ittreculture.be

Gascard G.S.C. sa

Constructions métalliques Ferronneries contemporaines



Ateliers et siège social Rue de Tubize 12 1460 Ittre - VIRGINAL Tél. 067/64 79 00 Fax. 067/64 73 03



TORDEURS

Patrick

CHAUFFAGE - SANITAIRE

Installation - Entretien Dépannage

Tél. & Fax : 067/64 72 82 Rue de Fauguez 21 A -1460 ITTRE

12. ASBL MAISON DU TOURISME DU **BRABANT WALLON**

Christian Fayt (IttrePlus) explique que suite à une décision du gouvernement wallon de réformer les maisons du tourisme, le Brabant wallon sera doté de deux maisons du tourisme pour l'est de son territoire, et d'une pour le reste. L'Echevin regrette que l'Ouest de la province n'ait pas su se mettre d'accord. Il demande aux conseillers d'accepter les statuts et de rejoindre cette Maison du Tourisme. Il précise que cela n'affectera pas l'existence du Syndicat d'Initiative local. La crainte est qu'Ittre soit moins représenté par rapport à d'autres pôles touristiques plus importants. Il craint aussi une perte de proximité et de subsides potentiels.

Patrick Monjoie (P.A.) remarque qu'il faut désigner un représentant. Christian Fayt (IttrePlus) se propose, en tant qu'Echevin du Tourisme.

VOTE: Oui (13 - I.C., IttrePlus, P.A.) -Abstention (1 – Ecolo)

13. INFORMATIONS DU COLLÈGE

Hélène de Schoutheete (I.C.) informe que la MB3(1) a été approuvée par le gouvernement wallon, ainsi que les différentes taxes et redevances.

Ferdinand Jolly (I.C.) déclare que le conseiller diplomatique de la présidence de l'Union Européenne a pris acte du retrait du statut de citoyenne d'honneur à Aung San Suu Kyi. Il informe également les conseillers sur les dates de conseils communaux prévus pour 2018.

14. Motion de soutien relative à La Valette, proposée par Pascal Henry

Pascal Henry (I.C.) souligne qu'aucune promesse n'a été faite sur le dossier de La Valette par la Ministre, et que rien de sécurisant pour le théâtre n'a donc été annoncé. Cette motion sert donc à rassembler les différentes forces vives autour de l'activité culturelle de ce théâtre, mais aussi de l'activité économique qu'il y a autour. Il s'agit d'apporter au directeur et au C.A. le soutien des forces politiques de la commune. Le conseiller présente ensuite sa motion. Hélène de Schoutheete (I.C.) trouve que le fait de s'unir pour aider La Valette est une excellente idée. Toutefois, elle se dit

mal à l'aise par rapport à des actions qui ont été faites dans ce but. Des initiatives ont émergé de différents endroits, sans toujours se concerter. L'Echevine craint qu'il en aille plus d'un enjeu électoral plutôt que d'un réel intérêt d'aider et de soutenir. Cela serait, selon elle, contre-productif pour le théâtre. Par ailleurs, elle trouve un peu étonnant que Pierre Pigeolet, le directeur actuel du théâtre, ne soit pas mis au courant de choses comme la motion présentée à ce conseil. Il devrait être l'interlocuteur principal dans les discussions, puisqu'il est la personne qui sait ce dont il a besoin pour tenter de remédier à la situation. Il est impératif que ce soit le théâtre qui orchestre donc les actions. Enfin, dans la motion, il est indiqué qu'un membre du conseil communal devrait faire partie du C.A. de La Valette. Il s'agit d'une ASBL privée, et la commune n'a aucun droit d'exiger d'en faire partie. Ce ne peut être envisagé que si c'est une demande du théâtre. Ferdinand Jolly (I.C.) appuie en disant que la volonté du Collège est bien de fédérer toutes les énergies et de pérenniser La Valette, mais que cela doit se faire en concertation étroite avec le directeur. Claude Debrulle (P.A.) remarque que ce n'est pas ce qui a été fait jusqu'à présent. Pascal Henry (I.C.) entend bien la crainte par rapport au fait que ce soit juste un enjeu électoral. Il ne peut que constater qu'à l'annonce de la nouvelle, toutes les formations politiques y ont mis leur grain de sel. Claude Debrulle (P.A.) précise que son groupe s'est contenté de compter les points! Pascal Henry (I.C.) poursuit en mentionnant une conférence de presse et la rencontre avec la ministre, pour lesquelles toutes les sensibilités politiques n'ont pas été associées. Il répète que sa volonté est de travailler ensemble pour tenter de trouver des solutions. Peut-être que des subsides peuvent être trouvés ailleurs, et ce ne sera possible qu'en étant unis. Concernant la présence au C.A., le conseiller estime qu'un pouvoir subsidiant devrait pouvoir être inclus. Quant au fait que des actions soient menées sans que le directeur ne soit au courant, il n'est pas d'accord.

Patrick Monjoie (P.A.) demande plus de précision sur ce que la motion qualifie de groupe de travail réunissant tous les acteurs. Quelle forme aurait ce groupe? Quel mandat? Quelle articulation est prévue avec le C.A. et l'A.G. du théâtre ? Pascal Henry (I.C.) répond qu'il envisageait une task-force similaire à celle mise en place pour IdemPapers. La durée importe peu : tant que ce sera nécessaire.

Luc Schoukens (Ecolo) se dit étonné du dynamisme du conseiller Henry sur un dossier qu'il ne maîtriserait pourtant pas tout à fait. Le conseiller Ecolo trouve toutefois louable l'intérêt porté. Pascal Henry (I.C.) déclare s'être penché sur le dossier suffisamment pour le maîtriser. Luc Schoukens (Ecolo) explique alors que le refus du dossier de La Valette a notamment été justifié par le manque d'interactions avec les autres acteurs culturels de la commune. Ecolo Ittre voudrait insister sur l'importance de la présence de ce théâtre dans le village. Mais il insiste aussi sur le fait que ce théâtre doit pouvoir prouver d'une volonté d'interactions plus grandes.

Christian Fayt (IttrePlus) constate que toutes les interventions faites dans ce dossier ont été rapides. Lui-même a été réactif,

puisqu'il était intervenu au nom de la commune d'Ittre pour que l'IBW rachète La Valette lors de la faillite de la S.A. qui gérait cela précédemment. Alors que le dossier de l'IBW était finalisé, les subsides au théâtre sont supprimés, et ce avec peu de motivations pour justifier la décision. Après concertation, que fallait-il faire ? Le groupe IttrePlus a décidé de lancer une pétition dans les commerces. En même temps, une autre pétition a été lancée en ligne. Les deux ont été rassemblées pour réunir plus de 2000 signatures de personnes venant de partout, mais surtout, d'Ittrois. Les citoyens se sont fédérés, même si tous ne vont pas souvent assister aux spectacles : c'est la preuve de l'attachement. Il faut donc continuer à dire qu'on existe et que la volonté est que notre théâtre subsiste. L'Echevin tient alors à rappeler que si le directeur doit être le contact principal, il ne faut pas oublier aussi le C.A. du théâtre. Financièrement, La Valette est exsangue. Enfin, par rapport à la proposition, l'Echevin estime que les différentes actions ont déjà été faites ensemble, même s'il est possible de cimenter tout cela.

Claude Debrulle (P.A.) estime lui aussi que l'union est la meilleure option. C'est pourquoi il n'arrive toujours pas à comprendre pourquoi il n'y a pas eu de décision collégiale le jour de l'annonce, mais bien des actions isolées. L'opinion publique n'a pu que constater la dispersion. Il trouve donc que le conseiller Henry a bien fait de proposer cette motion pour montrer que tout le monde avançait ensemble.

Ferdinand Jolly (I.C.) précise que le plus important désormais est de voir avec Pierre Pigeolet comment il est possible de les aider, lui et le C.A., à rédiger le dossier qui permettra d'avoir accès aux subsides pluriannuels – option suggérée par la ministre en attendant les prochains contrats-programmes. Hélène de Schoutheete (I.C.) ajoute que l'union permettra de réfléchir à comment aller frapper aux bonnes portes. **Daniel Vankerkove (I.C.)** tient à dire que ce qui a été fait était positif. Travailler ensemble dès le début aurait été préférable, mais tout le monde a compris qu'il fallait réagir vite et a fait ce qu'il pouvait. Il explique aussi que, suite à la rencontre avec la ministre, il estime qu'il y a des personnes dans le cabinet ministériel qui peuvent aider à faire en sorte que les documents répondent aux attentes. Il est alors suggéré de désigner quelques représentants du conseil communal pour rencontrer le directeur et le C.A. de La Valette. Luc Schoukens (Ecolo) rappelle la nécessité que des professionnels du théâtre soient aussi liés à la démarche. Pascal Henry (I.C.) le rejoint. Cette proposition est acceptée. Un représentant de IttrePlus (Christian Fayt), de I.C. (Pascal Henry), de P.A. (Claude Debrulle), d'Ecolo (Luc Schoukens) ainsi que

l'Echevine de la Culture (Hélène de

Schoutheete) composeront ce groupe. Ce groupe sera là pour aider à l'élaboration des documents, et pour éventuellement aider le théâtre en termes de stratégie (action possible avec un médiateur, etc. ?) VOTE: Oui (14 – Unanimité) Même si cela n'a pas été retranscrit dans les débats, les différents partis ont tenu à souligner le travail incroyable réalisé par Léonil McCormick pour le théâtre durant les longues années d'existence de La

15. QUESTIONS ORALES

Pascal Henry (I.C.) revient sur l'incendie qui a touché une famille dans la commune dans le courant du mois de décembre. Il a pu constater l'élan de solidarité sur les réseaux sociaux. Toutefois, il se demandait si la commune ne disposait plus de logement de première urgence ? Et dans ce caslà, un logement dans un hôtel n'aurait-il pas pu être envisagé et indemnisé ensuite par une compagnie d'assurance?

Françoise Peeterbroeck (IttrePlus) précise que logement de première urgence était occupé. Christian Fayt (IttrePlus) ajoute que la famille a trouvé une solution dans son entourage, et qu'elle a malgré tout remercié la commune pour l'aide fournie.

Patrick Monjoie (P.A.), après lecture du bulletin communal, s'étonne de voir que Ferdinand Jolly et Daniel Vankerkove sont indiqués comme «tenant des permanences sociales». Le conseiller pensait que les permanences sociales étaient uniquement faites par le CPAS.

Ferdinand Jolly (I.C.) explique que ce sont de simples permanences, durant lesquelles ils sont présents dans leur bureau à la commune et peuvent aider les citoyens en cas de problème.

Jean-Paul Cayphas (I.C.) clôture le conseil en regrettant sa longueur, puisque les débats se clôturent à 2h15 du matin. Le conseil se poursuit (malgré tout) à huisclos.

Julie Duthy

Dates des Conseils communaux de 2018 30/01 - 27/02 - 27/03 - 24/04 29/05 - 26/06 - 11/09 - 16/10

13/11 - 03/12 - 18/12



NOUVEAU A BRAINE-LE- CHÂTEAU **Vous entendez mal ?**

Une solution efficace, très discrète Et très peu coûteuse vous intéresse ? **Une bonne audition Aux meilleurs conditions**

JOURNEES SPECIALES D'INFORMATION SUR LES NOUVEAUX APPAREILS AUDITIFS Test auditif gratuit

> Tous les lundis de 9h à 12h Autres heures et jours sur rendez-vous

Tél.: 02/366 03 13

Les appareils les plus petits du monde dans ou derrière l'oreille. Consultations gratuites sans engagements

- Toutes les grandes marques avec garantie
- Le plus grand choix
- Prêt à l'essai sans engagement
- Appareils pas chers et très discrets Tous les modèles existants
- Les nouveaux modèles à réglage automatique • parking devant le magasin







rue de Tubize 109 à Braine-le-château - 02/366 03 13



CONSCIENCE DU BASSIN ET RENFORCE-MENT DU PÉRINÉE VIA LA MÉTHODE PILATES ET NOUVEAU COURS DE PILATES

Pour qui ? Les jeunes mamans qui souhaitent reprendre conscience de leur corps et leur périnée après l'accouchement.

Après la joie d'accueillir son enfant vient l'envie de retrouver son corps : La tonicité musculaire du périnée, d'abord, mais également de la ceinture abdominale et des différents muscles stabilisateurs.

Dès la rentrée et plusieurs modules progressifs de 7 cours auront lieu le mercredi matin de 9h à 10h à l'étable d'hôtes à Virginal (4b rue de Tubize). Un nouveau cours de Pilates débutants s'ouvre à la suite le mercredi de 10h15 à 11h15 au même endroit (pour ce cours contacter Saskia Meganck).

N'hésitez-pas à nous contacter pour connaître les modalités d'abonnement et avoir plus de détails sur le contenu des cours.

Il n'est pas toujours facile de trouver du temps pour soi et son bébé dans les premiers mois. Nous prévoyons un espace afin que les mamans puissent venir si elles le souhaitent avec leurs bébés au cours de 9h.

> Natasha Rommes, Kinésithérapeute : 0496/87 63 22 natasha.rommes@gmail.com Saskia Meganck: 0477/84 75 86 saskiameganck@hotmail.com



RENO CORNER

Rénovation • Dépannage Toiture • Zinguerie • **Plomberie** Carrelage • S.D.B.

Rue du Bure, 19 Bte 5 1460 Ittre 0478/72 82 08











Une famille A votre service... www.mmcampens.be

+32 477 25 66 22 +32 2 355 50 50 RUE DE LA LIBÉRATION, 21 1440 BRAINE-LE-CHÂTEAU









Nivellement **Empierrement** Égouttage Station d'épuration Fondations bâtiment Transport matériaux Service containers **Location Bobcat** et minipelle

CLAES - 067/64 80 96 - 067/64 65 22 0479/99 45 15 - VIRGINAL

PETITES INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES PLOMBERIE - ELECTRICITÉ **ET AUTRES TRAVAUX DANS LA MAISON:**

AUGRANGE SPI







Charles de Le Hoye-Pussemier 067 21 91 79 ou 0476 23 40 78

COM AGR

ETS LAMBERT Y ET FILS SPRL



Rue Basse Hollande 37 1460 Ittre

DEPUIS 1932

4ème génération

Fixe: 067/64 62 28 Fixe: 067/64 66 24 Fax: 067/54 94 54

etslambertyetfils@hotmail.be

Tous travaux de toiture et zinguerie **Ossature - Bois**









FETEZ LA SAINT VALENTIN

Du mercredi 14 au dimanche 18 février, midi et soir (fermé dimanche soir) Menus à 35 et 45€. Possibilité de forfaits boissons Formule all in à 100€ /pers (dîner – boissons - nuitée) Détails sur notre site. Réservation souhaitée

Restaurant ouvert tous les jours sauf le dimanche soir & jours fériés de 12h à 14h et de 19h à 21h30 Rue de la Planchette 18 à 1460 lttre

Tél.: 067/64 71 71 - Fax: 067/64 81 60 information @ relais dumar quis. be - www.relais dumar quis. be



Châssis / porte / volet **PVC /BOIS/ ALU** Menuiserie Int /Ext Devis gratuit et compétitif

TÉL FIXE : 067/21 59 52 GSM : 0499/61 11 28 OU 0473/86 51.93



0477 77 49 92 jmdesutter@hotmail.com www.couleursdesir.be

W C 5 E

Intérieur et extérieur (façade, corniche...) Revêtement de sol, tapis, vinyle, parquet Tapissage, fibre de verre, patine à l'ancienne Faux plafonds et cloisons, Gyproc





Pour vos publicités Le Petit Tram 067/64 73 23 - www.ittreculture.be - info@ittreculture.be



eures d'ouverture

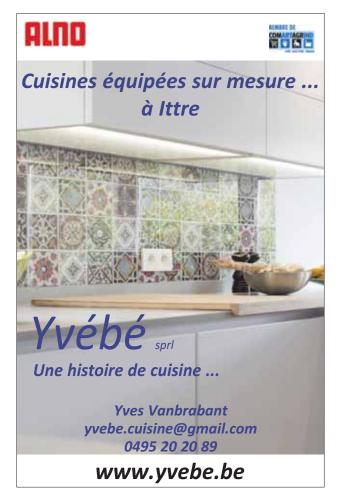
Mardi : 9h-12h et 14h-19h Mercredi : 9h-12h et 14h-19h

Jeudi : 9h-12h et 14h-18h Vendredi : 9h-12h et 14h-19h

Samedi: 9h-12h











Restaurant - Traiteur

99 rue de Namur – 1400 Nivelles Tél. 067/21 92 05 067/21 43 58 Fax 067/21 46 73 www.lesbeliers.be e-mail: infos@lesbeliers.be

MENU SPÉCIAL DU MOIS

Menu Complet (1 entrée) à 47,00 €

ou Menu Complet (2 entrées) à 60,00 €

nou Rières au Fût ou Softs offerts pendant le

Vins Maison ou Bières au Fût ou Softs offerts pendant le repas Ou 50 % sur la Carte des Vins si Toute la Table prend le Menu

La Flûte de Champagne (suppl. 3.50 €) et sa Mise en Bouche L'apéro au Choix : La Coupe de Cava Aromatisée au Marasquin et sa Mise en Bouche. Rhum Arrangé aux Kiwis (rhum, kiwi, sucre) et sa Mise en Bouche

vinaigre de Vin Rouge aux Echalotes

Ou Tartare de Bar, Grenade, Pomme Verte et Agrume

Ou Les Filets de Sole, Beurre Noisette aux Amandes et Wakamé

(suppl. 3 €)

Ou Courge Butternut, Feta et Freekes,
 Vinaigrette Tahini (végétarien)
 Ou Le Jambon «San Daniele», Poêlée de Cèpes,
 Roquette, Parmesan et Jus au Thym
 Ou Poitrine de Bœuf Confite au Paprika,
 Carottes Glacées et Croustillant à la Moutarde

La Bavette de Bœuf aux Echalotes – Pommes Frites

Ou Le Jambonneau Rôti, Choucroute,

Sauce Moutarde à L'ancienne – Pommes Natures

Ou Le Filet de Sandre,

Sauce Hollandaise à L'huile de Noix – Purée Violette

Ou Le Suprême de Volaille aux Epices du Sud et son Jus

Patates Douces au Cumin

Ou La Nage de Filets de Maquereau au Court-Bouillon Pommes Natures

Digestif au Choix

Ou Le Soufflé Glacé à L'amaretto

Ou Le Dôme aux Spéculoos et Café

Ou L'assortiment de Fromages

Ou L'assiette Gourmande de Desserts

Le Café *******

Menu servi jusqu'au 4 février 2018 Fermé lundi et mardi (sauf banquets et jours fériés)



Bureau de Géomètres -Experts 20, rue Haute à 1460 lttre

info@arpendis.be

0495 / 260 701





